

QUORUM

Juin 2022

Volume 47, numéro 2

La référence du monde municipal

UN SUCCÈS POUR LE 5^e RENDEZ-VOUS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

DÉVOILEMENT DES FINALISTES
DU PRIX ULRICK-CHÉRUBIN

NOS RÉGIONS EN ACTION

L'HÉBERGEMENT INSOLITE POUR
VOYAGER AUTREMENT AU QUÉBEC



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

CONTRIBUEZ À CRÉER DES COLLECTIVITÉS PLUS ACCUEILLANTES



Besoin de soutien pour attirer des personnes immigrantes et favoriser leur intégration ?

- Profitez des services et du programme d'appui aux collectivités du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
- Consultez nos experts-conseils qui vous aideront à favoriser la pleine participation des personnes immigrantes, en français, à la vie collective et à la vitalité de votre région.

On vous accompagne partout au Québec.

[Québec.ca/immigration-en-region](https://quebec.ca/immigration-en-region)

Direction de l'édition

Diane Aertgeets

Direction artistique et graphisme

Véronique Bolduc, Bolduc création

Révision et coordination

Laurie D. Chouinard
Ashley Loignon
Stéphanie Roy

Rédaction

Shirley Bishop
Caroline Lelièvre
Francis Martel
Nathalie St-Pierre

Impression

Deschamps impression

Publicité

Carolyn Turgeon

N° d'enregistrement

TPS : R108150103 TVQ : 1006271932

Dépôts légaux

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Distribution

9 000 exemplaires

**Fédération québécoise
des municipalités**

1134, Grande Allée Ouest
Bureau RC 01
Québec (Québec) G1S 1E5
Téléphone : 418 651-3343 • 1 866 951-3343
Télécopieur : 418 651-1127
Courriel : info@fqm.ca
Site Web : www.fqm.ca

Vos idées, vos commentaires

communications@fqm.ca

Changement d'adresse

communications@fqm.ca

Crédit photo de la page couverture

Nicolas Hallet, Studio 20

Poste publication : 40051338

Dans le présent document, lorsque c'est le cas,
le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne
les femmes autant que les hommes.

La reproduction partielle ou totale des textes paraissant
dans QUORUM est autorisée à la condition d'en indiquer
la source.

MOT DU PRÉSIDENT 5

ACTUALITÉ

5^e Rendez-vous du développement local et régional – Le développement local à l'honneur! 6
La MRC d'Argenteuil : assurer la pérennité des milieux naturels en alliant économie et environnement 9
Le 311, un bureau de services aux citoyens ouvert 24/7 12
La MRC de Coaticook propose des solutions pour contrer la pénurie de logements 13
Budget 2022-2023 – De l'aide pour développer les régions 15
En route vers le 80^e Congrès de la FQM! 18

PROFIL D'ENTREPRISE

Éclairage Cyclone – Allier esthétique, performance et robustesse 22

LES CHRONIQUES

Droit au but 23
Relations du travail et éthique 24
Verte 25
Service d'approvisionnement municipal (SAM) 26
Juridique 48
Développement local et régional 50
Assurance 52
Services FQM 54
Gouvernance municipale 56

GESTION DES ACTIFS

Daniel Lessard – Hommage à un pilier de la gestion des actifs au Québec 28

DOSSIER – IMMIGRATION

L'immigration régionale : travailler ensemble 32
Prix Ulrick-Chérubin – Des finalistes aux 4 coins du Québec 34
De plus en plus de jeunes immigrants choisissent les régions 38
CERAMIQ : pour une immigration à saveur régionale 40
Entrevue avec Jean Boulet, ministre de l'Immigration 41
MRC d'Arthabaska : prête à saisir les opportunités 42

NOS RÉGIONS EN ACTION

Hébergement insolite – Pour vivre des moments incomparables au Québec 43

FORMATION 58

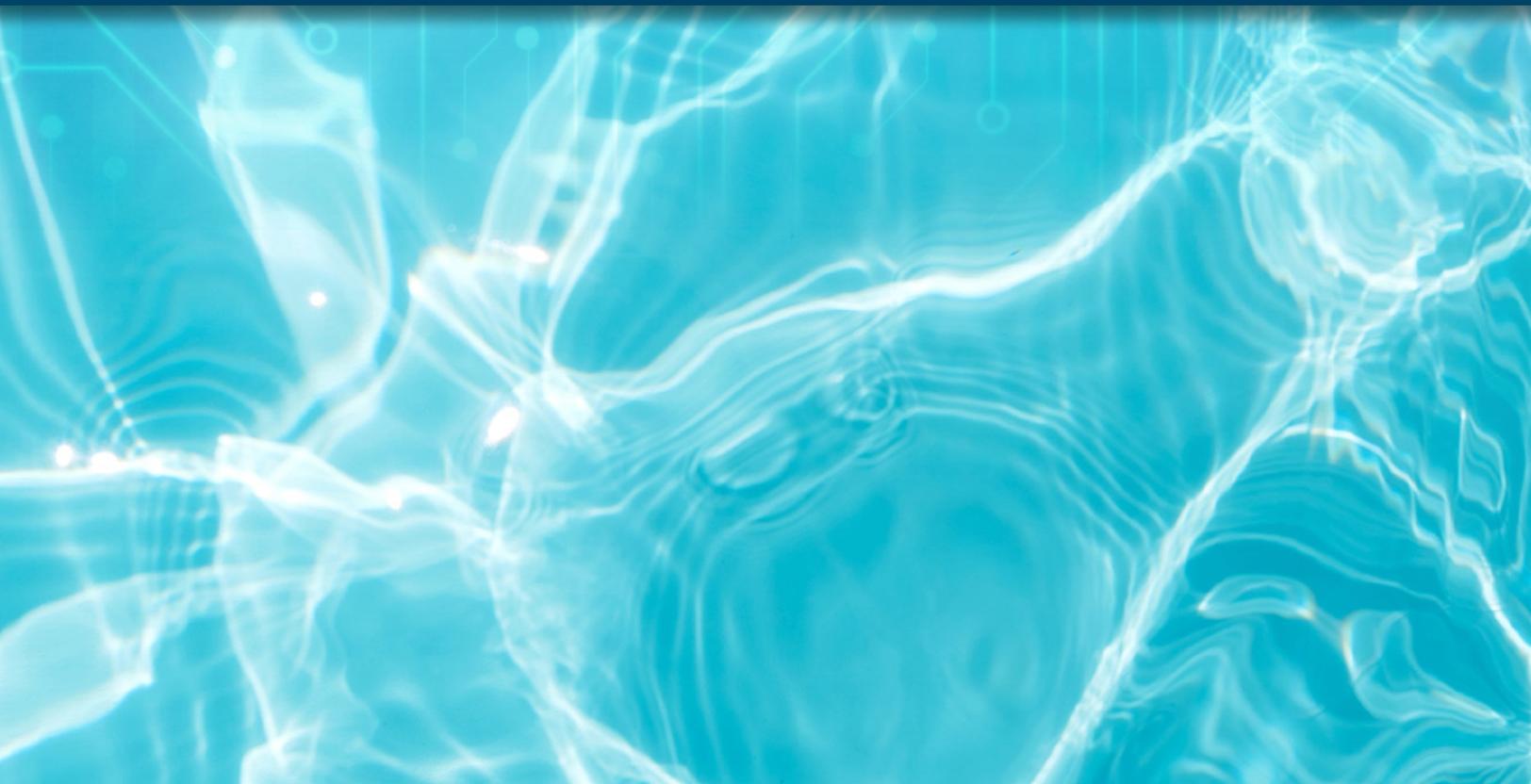




heli  **S**
Recueillir. Analyser. Agir.

The logo for 'heli 360 S' is displayed. 'heli' is in a dark blue sans-serif font. The '360' is contained within a circular graphic divided into four segments: green, orange, grey, and dark blue. 'S' is in a large, dark blue sans-serif font. Below the main text, the tagline 'Recueillir. Analyser. Agir.' is written in a smaller, dark blue sans-serif font.

L'INNOVATION AU SERVICE DE L'EAU



EN ROUTE VERS LES ÉLECTIONS QUÉBÉCOISES



CHERS/CHÈRES COLLÈGUES

À quelques mois du déclenchement officiel des élections générales québécoises, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) publiera sous peu sa plateforme électorale des régions. Cette plateforme, nous l'avons élaborée à partir de vos commentaires afin de refléter les enjeux et les défis qui touchent nos communautés. À titre d'exemple, la plateforme électorale de la FQM de 2018 réclamait Internet haute vitesse sur tout le territoire. Comme vous le savez, des engagements ont ensuite été pris en ce sens lors du Congrès tenu un peu avant les élections, avec les résultats positifs que vous connaissez. Je vous invite donc à l'utiliser pour interpeller vos candidats locaux afin qu'ils prennent des engagements répondeurs à nos priorités.

Par ailleurs, vous aurez l'occasion d'entendre les cinq chefs des principaux partis en lice lors du Congrès annuel qui se tiendra du jeudi 22 au samedi 24 septembre prochain à Montréal. Ces derniers seront notamment invités à se prononcer à propos de notre plateforme électorale des régions. Nous sommes évidemment très heureux de pouvoir retrouver la formule originale en présence.

Des opportunités à saisir

Le mercredi 27 avril dernier, plus de 300 élus-es, professionnels en développement économique local, territorial et en immigration, ainsi que gestionnaires de MRC et d'organismes délégataires se sont réunis au Delta Mont Sainte-Anne, centre de villégiature et de congrès pour assister au 5^e **Rendez-vous du développement local et régional**. Événement tenu sous la thématique *Des opportunités à saisir*, les participants ont pu y aborder plusieurs enjeux qui touchent les régions, dont certains se retrouveront très certainement dans notre plateforme électorale. Entre autres, il a été question de pénurie de main-d'œuvre, de repreneuriat et de régionalisation de l'immigration.

Transport aérien régional

Attendu depuis un bon moment par plusieurs de nos membres, j'ai pu assister au dévoilement du Plan québécois de transport aérien régional, le mardi 19 avril dernier, par le ministre des Transports du Québec, M. François Bonnardel. Le Plan a proposé des mesures qui sont au cœur des demandes de la FQM. En particulier, j'ai souligné l'impact positif du retrait du plafond pour le Programme de réduction des tarifs aériens. La saison estivale qui s'amorce sera une période intéressante pour valider l'efficacité des mesures proposées. En ce sens, nous poursuivons notre travail de collaboration avec le gouvernement afin de continuer à mettre en place des solutions concrètes pour appuyer les transporteurs régionaux. En marge de l'annonce, j'ai eu l'occasion de discuter avec M. Bonnardel de plusieurs dossiers qui touchent de près nos membres. Il s'est montré particulièrement sensible à la pression financière subie par de nombreuses municipalités dus à des retards de paiement des aides financières pour l'année 2021.

Enfin, avec le beau temps et la chaleur qui frappent à nos portes, j'aimerais profiter de l'occasion pour vous souhaiter de belles vacances d'été. N'hésitez pas à partir à la découverte des trésors que l'on retrouve dans nos magnifiques régions.

Le Québec des régions, il est beau, il est superbe et c'est surtout le nôtre!

Bonne lecture!

Jacques Demers

Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog

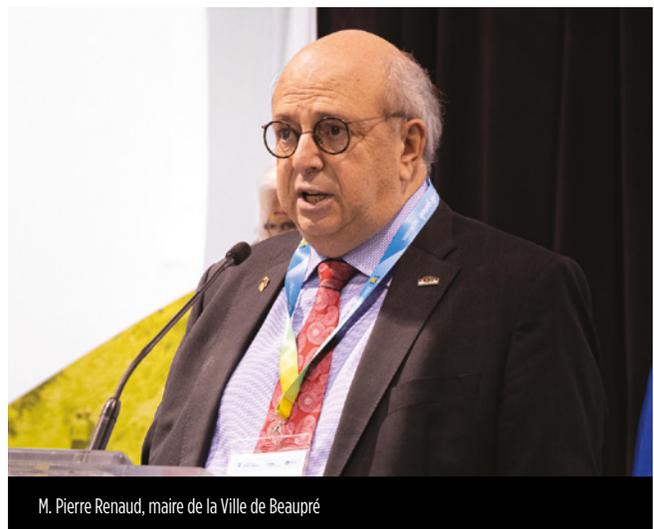
5^e RENDEZ-VOUS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL À L'HONNEUR!

Ce serait un euphémisme de dire que la pandémie a apporté son lot de défis pour les entreprises du Québec et par conséquent, pour le développement de nos régions. Alors que l'économie tournait au ralenti, des milliers d'entrepreneurs ont multiplié les appels à l'aide. Les services de développement des MRC et les organismes délégataires ont joué un rôle crucial pour les accompagner à travers cette crise sans précédent. À travers la gestion d'un programme d'aide d'urgence qui a accordé 520 M\$ en prêt, plus de 13 000 entreprises ont reçu de l'aide. Résultat net : le Québec présente le plus bas taux de faillite au Canada. Et maintenant? À quoi ressemblera l'ère postpandémique? Cette question et bien d'autres ont été abordées lors du 5^e Rendez-vous du développement local et régional qui a eu lieu le mercredi 27 avril dernier.

Ils étaient nombreux et fébriles en ce début de matinée, à quelques minutes du début des allocutions d'ouverture pour sonner le coup d'envoi de la journée. Pour plusieurs, il s'agissait d'une première rencontre en présence depuis le début de la pandémie.

Au total, ce sont plus de 300 élus-es, professionnels en développement économique local, territorial et en immigration, ainsi que gestionnaires de MRC et d'organismes délégataires qui ont fait le chemin en provenance des quatre coins du Québec jusqu'au Delta Mont Saint-Anne, centre de villégiature et de congrès.



M. Pierre Renaud, maire de la Ville de Beaupré



M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré

En tant qu'hôtes de l'événement, le maire de la Ville de Beaupré, M. Pierre Renaud, ainsi que le préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, M. Pierre Lefrançois, ont souhaité la bienvenue à tous dans « la plus belle région du Québec ».

« Bien entendu, je porte le chapeau de membre du conseil d'administration de la FQM, mais également celui d'entrepreneur. Le développement régional me

tient particulièrement à cœur et je remercie le conseil d'administration pour sa confiance», a lancé d'entrée de jeu M. Luc Simard, nouveau président de la Table sur le développement local et régional et préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine.

Ce dernier a profité du moment pour remercier sa prédécesseur, M^{me} Nadia Minassian, qui a présidé la Table «avec brio» au cours des dernières années.

M. Simard n'a pas manqué de souligner le rôle des MRC pendant la crise.

«L'actuelle pandémie aura démontré la force des services de développement local des MRC comme porte d'entrée des entrepreneurs pour affronter la crise», a-t-il mentionné.

Le président de la Table a également rappelé la vision mise de l'avant par la FQM en 2019 pour le développement local au Québec et qui est actuellement mise en application.

«Je pense notamment à l'idée de mettre les services de développement des MRC et les organismes délégataires au cœur des démarches du développement local», a-t-il précisé.

De son côté, M. Jonathan Lapierre, premier vice-président de la FQM et maire des Îles-de-la-Madeleine, a mis de l'avant l'implication de la Fédération dans divers dossiers du volet développement local.

«Je pense, entre autres, à la gestion de sortie de crise des fonds d'aide d'urgence aux entreprises. La FQM poursuit également la mise en place du réseau Accès entreprise Québec et participe à l'optimisation des fonds locaux d'investissement. Compléter le réseau des FLS, le repreneuriat, la pénurie de main-d'œuvre, l'immigration, sont autant d'enjeux qui nous ont inspirés pour la programmation de ce 5^e Rendez-vous», a-t-il énuméré.

En tant que partenaire du 5^e Rendez-vous, M. Éric Desaulniers, directeur général chez Fonds locaux de solidarité FTQ, s'est adressé brièvement à l'assemblée en rappelant la grande implication de l'organisme dans le développement local et régional au Québec.



M. Éric Desaulniers, président-directeur général de Fonds locaux de solidarité FTQ, partenaire présentateur du 5^e Rendez-vous du développement local et régional

DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

Les participants ont pu profiter d'une programmation étoffée et diversifiée laissant place à des discussions enrichissantes. Notamment, plusieurs panélistes ont alimenté la discussion sur la vision du développement local pour le Québec et les régions en 2022 en ayant en tête la thématique du 5^e Rendez-vous, soit *Des opportunités à saisir*.

Par ailleurs, trois parcours ont été élaborés pour correspondre aux réalités de chacun, soit :

- Parcours élus-es et gestionnaires;
- Parcours professionnels en développement économique local;
- Parcours professionnels en développement territorial.

Ainsi, il a été question du rôle de l'élu-e versus celui du gestionnaire lorsque vient le temps d'aborder le développement économique. Comment mieux soutenir nos entreprises pour un développement économique local et durable? Un état de situation sur les deux dernières années a été réalisé tout en abordant les défis postpandémiques.

Parmi les sujets abordés, notons :

- La pénurie de main-d'œuvre au moment de la reprise économique;
- Le repreneuriat;
- L'innovation territoriale;
- La régionalisation de l'immigration.

PRÉSENCE DE DEUX MINISTRES

Pendant l'heure du dîner, les invités ont reçu la visite de M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

M. Boulet a notamment fait un lien entre la pénurie de main-d'œuvre et la régionalisation de l'immigration.

«Il y a 104 organismes qui œuvrent auprès des personnes immigrantes partout au Québec. Neuf directions régionales qui couvrent l'ensemble des 17 régions administratives du Québec et 85 agentes et agents d'aide à l'intégration du service Accompagnement Québec. Depuis 2019, c'est 116,1 M\$ qui ont été alloués pour le budget de la régionalisation», a-t-il précisé.

Pour le ministre, les étudiants étrangers pourraient faire partie de la solution pour combler des emplois en région.

« Je tiens à vous féliciter pour le travail réalisé dans la gestion des fonds d'aide d'urgence. Vous avez joué un rôle majeur. » — Lucie Lecours, ministre déléguée à l'Économie

«Nous allons annoncer bientôt des incitatifs financiers pour inciter des étudiants étrangers à venir étudier en région. On sait qu'ils peuvent occuper des emplois à 15-20 heures semaine où il y a en ce moment une pénurie de main-d'œuvre», a annoncé M. Boulet.

Le mot de la fin du 5^e Rendez-vous a été donné à M^{me} Lucie Lecours, ministre déléguée à l'Économie.

«Je tiens à vous féliciter pour le travail réalisé dans la gestion des fonds d'aide d'urgence. Le Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME) a distribué en prêt plus de 520 M\$, dont 300 M\$ de ce montant ont été pardonnés et se sont transformés en subvention. Vous avez joué un rôle majeur», a-t-elle félicité.

M^{me} Lecours a mentionné la poursuite de sa tournée régionale visant à faire la promotion du réseau Accès entreprise Québec. Elle a aussi confirmé son intention d'annoncer sous peu le nouveau Plan d'action en entrepreneuriat 2022-2025.

Après avoir vanté l'excellente collaboration qui existe entre la FQM et le ministère de l'Économie et de l'Innovation, la ministre a assuré vouloir poursuivre le dialogue pour le dossier entourant la question du repreneuriat.



M. Luc Simard, président de la Table sur le développement local et régional de la FQM et préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine

NOUVELLE MOUTURE DE LA TABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

Dans la foulée des élections municipales de 2021, la FQM a procédé au renouvellement de ses instances, dont celle de la Table sur le développement local et régional. Ses membres proviennent de différents milieux du secteur du développement économique.

Rappelons que la Table se veut un espace de concertation et de partage d'expertise, créé par la FQM en collaboration avec l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec. Se réunissant au moins trois fois par année, la Table vise à épauler les élus municipaux et à accompagner les MRC dans leur mission de développement économique, social et culturel.

Ainsi, le 5^e Rendez-vous du développement local et régional était le premier événement chapeauté par la nouvelle mouture de la Table. ■

VOICI LES MEMBRES QUI LA COMPOSENT :

- Luc Simard, président de la Table, membre du comité exécutif de la FQM et préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Linda Phaneuf, directrice générale de la MRC de Beauharnois-Salaberry;
- Sylvain Berthiaume, directeur général de la MRC de Marguerite-D'Youville;
- Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré;
- Carole Mercier, conseillère en développement à la SDE région de Thetford;
- Vincent Lecorne, directeur général de l'Association des professionnels en développement économique du Québec;
- Éric Desaulniers, directeur général de Fonds locaux de solidarité FTQ;
- Pascal Harvey, directeur général du Réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités et des Centres d'aide aux entreprises;
- Karine Plamondon, directrice de la coordination des interventions économiques territoriales au ministère de l'Économie et de l'Innovation;
- Jacques Laberge, directeur général de l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec;
- Pierre Châteauvert, directeur des politiques à la FQM;
- Josée Desharnais, coordonnatrice en développement local et régional à la FQM;
- Maryse Drolet, conseillère politique à la FQM.

Commandez le recueil LE RÈGLEMENT MUNICIPAL



PLUS DE
70 MODÈLES
DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

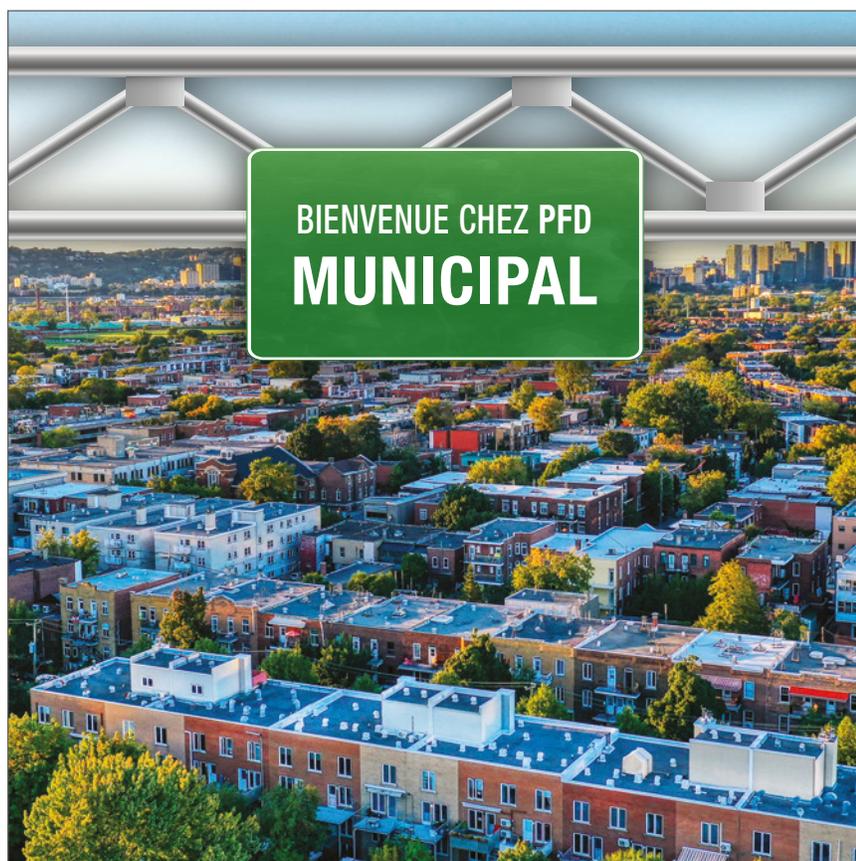


1 866 951-3343 | sam.ca | recueil@fqm.ca

LA MRC D'ARGENTEUIL : ASSURER LA PÉRENNITÉ DES MILIEUX NATURELS EN ALLIANT ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT

Les lacs, rivières, ruisseaux, tourbières, étangs, marais et marécages constituent ce qu'on appelle les milieux humides et hydriques. Ces milieux possèdent des fonctions écologiques très importantes, notamment pour la lutte aux changements climatiques. Ils jouent également un rôle essentiel dans l'industrie récréotouristique. Cependant, le développement des dernières décennies a engendré la perte progressive de ces importants milieux.

C'est en juin 2017 que les municipalités régionales de comté (MRC) se sont vu confier par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) la responsabilité légale d'élaborer et de mettre en œuvre un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) sur chacun de leur territoire. La MRC d'Argenteuil, ne faisant pas exception, a choisi l'approche des décisions politiques basées sur la science, en concertation avec le milieu.



Découvrez les experts en droit municipal.

Chez PFD Avocats, nous savons vous guider avec succès dans les arcanes de la législation et de la réglementation municipales.

PFD

AVOCATS
Le meilleur argument

PFDavocats.com

T: 1 800-436-9591



La rivière Rouge est située dans la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, dans la MRC d'Argenteuil.

QU'EST-CE QU'UN PRMHH?

Ce plan se veut un document de réflexion stratégique qui vise à intégrer la conservation des milieux humides et hydriques à la planification de l'aménagement du territoire d'une MRC, en favorisant un développement durable et structurant. Les objectifs sont donc de favoriser l'atteinte d'aucune perte nette de milieux humides et hydriques, tenir compte des enjeux liés aux changements climatiques et assurer une gestion intégrée par bassin versant.

LA DÉMARCHE DE LA MRC

Bien avant la Loi 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques, la MRC d'Argenteuil avait déjà mis en œuvre en 2015 sa démarche dans le but de mieux connaître, conserver et gérer de manière durable les milieux humides de son territoire en participant au projet de cartographie des milieux humides réalisé par Canards Illimités Canada.

Depuis 2017, elle travaille donc de manière proactive à élaborer un portrait des milieux humides, des cours d'eau et des lacs à l'échelle de son territoire, afin notamment de qualifier l'état de ces milieux naturels et leur valeur écologique. Un diagnostic a également été réalisé pour identifier le niveau de perturbation et de vulnérabilité de ces milieux face aux usages actuels et anticipés.

CONCERTATION DU MILIEU

La MRC a appuyé sa démarche sur des activités de consultation variées afin de représenter fidèlement les intérêts de la communauté. « Ce plan consiste à [brosser] un portrait du territoire, à établir le diagnostic des milieux humides et hydriques, à faire des choix de conservation et à mettre en place un plan d'action afin d'atteindre les objectifs fixés par le MELCC. Il est donc essentiel de tenir compte des préoccupations et des enjeux pouvant émerger sur le territoire », explique Stéphanie Morin, gestionnaire des cours d'eau à la MRC d'Argenteuil.

La stratégie qui a été privilégiée comprend notamment des ateliers auprès de représentants de différents secteurs, tels que les milieux agricole, forestier, économique ainsi que les organismes environnementaux. Un questionnaire a également été distribué auprès des propriétaires fonciers possédant sur leur terrain un milieu humide ou hydrique de forte valeur écologique. De plus, une plateforme Web a été créée afin de tenir la population informée de la démarche.

« En septembre 2021, le conseil a adopté le Plan, ce qui nous a permis, le 10 janvier dernier, de le déposer au ministère qui doit en faire l'analyse en consultation avec quatre autres ministères. Nous attendons maintenant les avis et demande de modifications pour mettre en œuvre nos actions », ajoute M^{me} Morin. ■

LA MRC D'ARGENTEUIL : QUELQUES STATISTIQUES INTÉRESSANTES

- Superficie du territoire : 1339 km²
- 34 milieux humides (12 % du territoire)
- Plus de 3 000 km de cours d'eau
- 731 lacs

Droit municipal, représentation des élus municipaux et directeurs généraux, fiscalité, expropriation, litiges, actions collectives, droit du travail et de la construction.

Une équipe de professionnels du droit à votre service.

Visitez-nous à municonseil.com et commençons dès maintenant le travail avec vous.

514 954 0440 (111) | mph@municonseil.com





Offre de formation

Référence
en gestion municipale

L'ADMQ

présente pour la relève

Pour former adéquatement votre relève, selon les spécificités importantes de la fonction, vous pouvez compter sur l'ADMQ, qui propose des formations adaptées.

Au total, **12**

cours en ligne sont disponibles, dont

6

menant à la certification de **Directeur municipal agréé (DMA)**.



Une certification qui assure des connaissances importantes et nécessaires pour les directeurs généraux, les greffiers et les trésoriers.

En collaboration avec:



Notre association offre gratuitement à ses membres



La formation ABC/DG introduction pour les directeurs généraux et greffiers-trésoriers ayant entre zéro et trois ans d'expérience.

En collaboration avec:



Pour un plan de relève en formation dans votre municipalité, communiquez avec notre équipe expérimentée. Elle saura vous accompagner.



Association des directeurs municipaux du Québec
Tél.: 418 647-4518 | formation@adm.qc.ca | adm.qc.ca



LE 311, UN BUREAU DE SERVICES AUX CITOYENS OUVERT 24/7

Le 5 novembre 2004, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) rendait sa décision 2004-71 concernant l'attribution du 311 aux services municipaux autres que les services d'urgence. Ainsi, le CRTC ordonnait aux fournisseurs de services de télécommunication (FST) de payer, de manière progressive, les coûts pour mettre en œuvre le service 311. Toutefois, chaque municipalité doit indépendamment faire ses démarches auprès des FST pour la mise en œuvre dans sa localité.

QU'EST-CE QUE LE 311?

Le 311 est l'un des codes de service N11, c'est-à-dire un numéro de téléphone à 3 chiffres, donc simple et facile à retenir, utilisé dans la numérotation abrégée dans certaines administrations téléphoniques du plan de numérotation nord-américain (NANP). Il est utilisé aux États-Unis depuis 1996. En 2004, les villes de Calgary, Toronto, Gatineau et Montréal ainsi que les municipalités régionales de Halifax et Halton déposaient une demande conjointe au CRTC afin que le 311 soit attribué aux services municipaux.

Malgré les contestations de certains FST, notamment basées sur le fait qu'il s'agissait du dernier code N11 à pouvoir être attribué (voir l'encadré), le CRTC a approuvé la demande. Le 8 mai 2005, Calgary est devenue la première ville canadienne à lancer son service 311. Ce numéro est souvent combiné à un centre d'appels ou à un bureau de services aux citoyens.

UN SERVICE MÉCONNU

« Depuis 2004, des grandes villes ont implanté le 311, mais peu de petites. Il y a d'abord une méconnaissance du service qu'on croit, à tort, destiné aux grandes



Centre d'appel partagé pour des municipalités ayant implanté le 311 en impartition.
Crédit photo : CAUCA.

villes seulement. Et le processus pour l'implantation est complexe, surtout pour de petites municipalités qui n'ont pas les ressources en TI et communications à l'interne », explique Marie-Andrée Giroux, directrice du développement des affaires, des communications et de la division CITAM chez CAUCA.

Toutefois, avec un accompagnement spécialisé, la mise en place d'un tel service est possible. Au Québec, la première municipalité qui a implanté le 311 avec un service 24/7 est Saint-Victor, en Beauce, une municipalité de moins de 3000 habitants.

POURQUOI IMPLANTER LE 311?

L'utilité première est de désengorger le 911. Actuellement, un tiers des appels logés au 911 ne sont pas de nature urgente.

Ce n'est toutefois pas le seul avantage. Selon M^{me} Giroux, on estime le nombre d'appels placés annuellement auprès du bureau municipal, pour des demandes en tous genres, en multipliant la population par 3,7. Plusieurs pourraient être répondus sans avoir à référer à un responsable de service. Grâce à la mise en place d'un bureau de services aux citoyens, à l'interne ou en impartition, et à la rédaction des protocoles permettant de répondre aux questions sur le champ ou de rediriger efficacement vers le bon répondant, le 311 permet d'améliorer les communications aux citoyens ainsi que d'offrir des informations aux gens de passage grâce à l'universalité de ce numéro. ■

LES AUTRES CODES N11 AU CANADA

- 211 : information sur les ressources sociocommunautaires
- 411 : assistance-annuaire locale
- 511 : état du réseau routier
- 611 : service de réparation
- 711 : SRT destiné aux malentendants
- 811 : ligne Info-Santé
- 911 : services d'urgence

Parce que le 011 suivi d'un code de pays sert à composer un numéro international et que le 1 suivi d'un numéro à 10 chiffres indique un appel interurbain, le 0 et le 1 ne peuvent être utilisés comme code N11.

LA MRC DE COATICOOK PROPOSE DES SOLUTIONS POUR CONTRER LA PÉNURIE DE LOGEMENTS

Autrefois concentrés principalement dans les grands centres, les enjeux concernant la disponibilité des logements et des maisons touchent désormais une grande partie des régions du Québec. Comme il s'agit d'un problème complexe aux multiples facettes, il n'existe pas de remède miracle applicable à l'ensemble du territoire. C'est pourquoi plusieurs municipalités et MRC travaillent à identifier des pistes de solutions qui permettront de relever ces défis qui affectent le développement de nos régions.

C'est le cas notamment de la MRC de Coaticook, qui a adopté, en février dernier, un document stratégique qui propose des idées qu'elle partage, entre autres, avec les députés provinciaux et fédéraux.

Au cours des dernières années, la MRC et ses partenaires se sont mobilisés autour d'une vaste stratégie d'attractivité visant, en particulier, à attirer de nouveaux résidents dans un contexte de pénurie de main-d'oeuvre.

COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC



Bonifiez vos pratiques de gestion!

cmq.gouv.qc.ca/rapports

Des rapports d'audit **particuliers** qui outillent **toutes** les municipalités du Québec.

Commission municipale

Québec

La saine gestion au bénéfice de tous

En effet, au cours des dernières années, la MRC et ses partenaires se sont mobilisés autour d'une vaste stratégie d'attractivité visant, en particulier, à attirer de nouveaux résidents dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Une étude sur les besoins en logements a alors été menée en 2020 sur le territoire de l'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC).

MANQUE DE LOGEMENTS ET DE MAISONS

Le constat de ce rapport est clair. Il y a un manque criant de logements sur le territoire de la MRC, tant au niveau du logement locatif que pour l'achat de maisons. À la lumière des recommandations émises dans cette étude, la MRC de Coaticook et ses partenaires ont décidé d'embaucher une chargée de projet en habitation qui est arrivée en poste en septembre dernier.

Dès son arrivée, elle s'est attaquée à la tâche d'identifier, en collaboration avec le milieu, les problèmes et les solutions en termes d'habitation au niveau local qui peuvent être traités par le secteur municipal. Ainsi, après des échanges avec des partenaires, dont la Fédération québécoise des municipalités (FQM), la MRC a produit un document d'identification d'enjeux et de pistes de solution en matière d'habitation.

« Avec l'arrivée de Valérie Bibeau [NDLR : la chargée de projet], les choses ont bougé sur le territoire! La chargée de projet accompagne les municipalités dans leurs projets de développement en habitation et joue le rôle de maillage entre les municipalités, les promoteurs immobiliers et les partenaires. L'étude de l'OEDC nous a permis d'identifier nos lacunes sur notre territoire en termes d'habitation, maintenant nous sommes en mode actions et solutions! Par

contre, certaines de ces solutions ne sont pas du ressort des municipalités ni de la MRC. C'est pourquoi il est important d'apporter ces enjeux à l'attention des gouvernements et de partager les possibles solutions qu'on entrevoit pour faire bouger les choses! », a précisé Simon Madore, élu responsable des dossiers d'aménagement à la MRC de Coaticook et maire de la ville du même nom.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Parmi les pistes de solution que l'on retrouve dans le document, il est par ailleurs question de soutenir financièrement chaque MRC souhaitant se doter d'un poste de chargé de projet en habitation.

La MRC de Coaticook propose également d'adapter les critères des logements abordables aux municipalités rurales.

« L'accessibilité à plusieurs programmes de financement pour le logement abordable est complexe. En plus, le prix du nouveau logement doit être inférieur au prix médian du marché. Dans un contexte rural, où lorsque le parc de logement est âgé et les loyers bas, il est très difficile de construire un nouveau logement en dessous du loyer médian (qui est très bas), d'autant plus dans le contexte des prix actuels des matériaux et de la main-d'œuvre », peut-on lire dans le document stratégique qui identifie des pistes de réflexion pour remplacer le loyer médian du secteur.

Il est possible de consulter le document de la MRC de Coaticook en se rendant au mrcdecoaticook.qc.ca. ■



Recycler ses Serpuariens^{MD} : un petit geste qui compte gros !

175 000 TONNES EN 10 ANS
 Merci de faire partie du programme québécois de recyclage des produits électroniques.

RECYCLER MES ÉLECTRONIQUES  **DEPUIS 10 ANS**

Programme géré par l'ARPE-Québec

recyclerMESelectroniques.ca/qc

BUDGET 2022-2023

DE L'AIDE POUR DÉVELOPPER LES RÉGIONS

C'est dans un contexte postpandémique que le gouvernement du Québec a déposé, le 22 mars 2022, le dernier budget de son mandat qui prendra fin lors du déclenchement des prochaines élections qui auront lieu cet automne. Doté d'une enveloppe totale de 125,5 G\$, l'exercice financier permettra de répondre à plusieurs enjeux identifiés par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour le développement des régions. Voici un aperçu des implications de ce budget pour le monde municipal.

50 M\$ POUR LA COUVERTURE CELLULAIRE

Le gouvernement a annoncé des investissements de 50 M\$ sur deux ans pour améliorer la couverture cellulaire sur l'ensemble du territoire. Non seulement cette annonce répond à une demande phare de la FQM, mais il s'agit d'une première étape qui aura pour effet de dynamiser le potentiel économique des régions.

« Lors d'une rencontre en février dernier, nous avons fait valoir auprès du ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, que la couverture cellulaire déficiente est un frein au développement des régions. Après Internet haute vitesse, le déploiement de la fibre rend maintenant possible le service cellulaire sur l'ensemble du territoire. À titre de porte-parole des régions, la FQM a fait du réseau cellulaire une priorité et c'est pourquoi nous avons l'intention de suivre ce dossier de près jusqu'à ce que l'accès soit assuré pour tous. La prochaine étape sera d'obtenir un engagement ferme de tous les partis politiques à compléter le réseau lors de la prochaine campagne électorale », a insisté M. Jacques Demers, président de la FQM, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog.

La phase initiale consistera à réaliser la cartographie, ce qui permettra de doter le Québec des moyens de communication les plus modernes en Amérique du Nord.

634 M\$ POUR FAVORISER L'ACCÈS À UN LOGEMENT

Différentes mesures représentant des investissements de 634 M\$ seront mises de l'avant pour s'attaquer aux enjeux liés à l'accès aux logements, dont la construction de 1000 unités de logement abordable.

Pour la Fédération, il s'agit d'un pas dans la bonne direction pour augmenter l'offre de logement et diminuer, par la même occasion, la pression sur le parc locatif.

« Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, la difficulté d'avoir accès à un logement est un enjeu qui affecte négativement le développement économique des régions. Toute nouvelle mesure est la bienvenue et nous interpellons les partis politiques lors de la prochaine campagne électorale à cet effet », a mentionné M. Demers.

APPUI AU TRANSPORT AÉRIEN RÉGIONAL

Dans son budget, le gouvernement a prévu un montant de 255 M\$ sur cinq ans pour appuyer le transport aérien régional. Les détails de ces investissements ont été dévoilés le 19 avril dernier lors d'une annonce à laquelle le président de la FQM était convié en compagnie du ministre des Transports du Québec, M. François Bonnardel.

Pour la première phase du Plan québécois de transport aérien régional, le gouvernement a procédé au renouvellement des programmes d'aide d'urgence existants qui seront administrés jusqu'au 31 mars 2023.

La deuxième phase, qui sera en vigueur dès le début de l'été, vise à offrir à la population de meilleurs tarifs pour des vols à l'intérieur du Québec, avec un tarif maximal de 500 \$. Le gouvernement du Québec versera une compensation financière aux transporteurs admissibles.

De plus, il n'y aura plus de montant maximal dans le cadre du Programme de réduction des tarifs aériens pour les résidents des régions éloignées qui y sont déjà admissibles.

« La FQM est heureuse que M. Bonnardel se soit inspiré de ses recommandations pour assurer la pérennité d'une industrie qui a une importance capitale pour la vitalité économique de nos communautés. Nous allons continuer à travailler avec le gouvernement afin de mettre en place des solutions concrètes pour appuyer les transporteurs régionaux », a réagi le président de la FQM à ces annonces.

Par ailleurs, l'aide d'urgence aux organismes de transport collectif a été maintenue en 2022-2023 pour un montant de 20 M\$.

SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRE POUR LE PATRIMOINE

La Fédération a également souligné l'investissement supplémentaire de 39 M\$ pour le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier. L'appel à projets qui a été lancé le 1^{er} avril permettra donc de protéger et de mettre en valeur davantage de bâtiments dans les communautés et les régions.

DIFFÉRENTES MESURES POUR LES RÉGIONS

La FQM a également relevé quelques autres investissements qui répondent aux besoins exprimés par les régions, dont :

- 61,8 M\$ sur quatre ans pour le programme RénoRégion;
- 4 M\$ pour embaucher des agents de protection et de mise en valeur du patrimoine;
- Du financement pour le partage d'infrastructures sportives entre le milieu municipal et scolaire. ■

LE BUDGET 2022-2023 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN CHIFFRES

PME ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

- 65,7 M\$ sur cinq ans pour favoriser la vitalité économique des régions et accélérer le développement économique de l'ensemble du Québec, incluant :
 - L'accompagnement des MRC dans leurs besoins et leur planification stratégique en matière de développement économique;
 - La bonification du Fonds d'aide aux initiatives régionales de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, et en permettant à différents parcs industriels d'obtenir une certification à titre de terrains prêts à l'investissement;
- 60 M\$ supplémentaire sur deux ans pour accélérer le virage numérique et accroître la productivité des entreprises;
- 20 M\$ sur trois ans pour :
 - Favoriser le repérage, la promotion et l'achat en ligne et de proximité des produits et services québécois;
 - Faciliter l'intégration de meilleures pratiques d'affaires en logistique;
 - Renforcer les chaînes d'approvisionnement du Québec.

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

- 250 M\$ d'ici 2026-2027, entre autres pour :
 - Favoriser le partage d'infrastructures sportives entre le milieu scolaire et le milieu municipal;
 - Développer et soutenir l'accès aux équipements récréatifs et sportifs;
- 52,8 M\$ pour améliorer la gestion des eaux usées :
 - Reconstitution du crédit d'impôt pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles;
 - Optimisation de la gestion des eaux usées municipales;
 - Formation de la relève dans les métiers de gestion de l'eau.

SECTEUR FORESTIER

- 163,2 M\$ sur cinq ans pour :
 - Encourager l'innovation dans l'industrie forestière;
 - Moderniser les opérations forestières;
 - Soutenir la construction de chemins multiressources dans les forêts publiques;
 - Soutenir la récolte de bois des forêts publiques affectées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette;
 - Assurer la conservation et la protection du capital faunique;
 - Soutenir la candidature de l'île d'Anticosti au patrimoine mondial de l'UNESCO.



TOURISME

- 108,4 M\$ pour :
 - Appuyer davantage le secteur de l'hébergement touristique;
 - Offrir une aide financière adaptée à la réalité des entreprises touristiques;
 - Stimuler l'investissement des entreprises touristiques au profit de la relance;
 - Préserver et augmenter la capacité d'accueil du parc hôtelier;
- 28,6 M\$ pour encourager la pratique d'activités et de loisirs en plein air.

UN PEU PLUS

- 562 M\$ sur trois ans pour assurer la poursuite d'initiatives dans le cadre de la Politique bioalimentaire afin de :
 - Financer des projets d'investissement en transformation alimentaire, en autonomie alimentaire et en agriculture;
 - Maintenir l'appui aux pêches et à l'aquaculture;
 - Appuyer des projets de recherche et d'innovation;
 - Soutenir le développement des marchés et du secteur bioalimentaire;
- 8,7 M\$ sur cinq ans pour bonifier le soutien aux organismes communautaires venant en aide aux personnes immigrantes;
- 238,8 M\$ d'ici 2026-2027 pour favoriser la mobilité régionale des étudiants.

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
DES SOLUTIONS
ADAPTÉES À VOS BESOINS

MUNICIPAL – ENVIRONNEMENT – EXPROPRIATION

TREMBLAY BOIS
AVOCATS



Mes Yves Boudreault, Pierre Laurin, Caroline Pelchat, Claude Jean, Mireille Lemay, Pierre Groux, Lahbib Chetaibi, Marc-André Beaudoin, Patrick Bérubé, Michelle Audet-Turmel, Benjamin Bolduc, Simon Voyeur

tremblaybois.ca
418.658.9966

LUMIÈRE SUR LES MUNICIPALITÉS DE DEMAIN

Bénéficiez de conditions préférentielles pour moderniser votre réseau d'éclairage de rue

La Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et l'entreprise Énergère offrent à toutes les municipalités du Québec des tarifs préférentiels* pour l'achat et l'installation de luminaires de rues au DEL (couleur 2 200 K ou 3 000 K) ainsi que la possibilité d'implanter un système de gestion intelligent de l'éclairage public (SGIE).

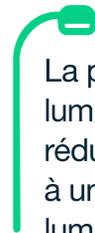
Jusqu'à

**50 ou
70 %**

d'économie
d'énergie grâce au
DEL, selon couleur
d'éclairage choisie.



Le DEL
possède
une durée
de vie de
25 ans.



La pollution
lumineuse est
réduite grâce
à un faisceau
lumineux
mieux orienté.



SGIE :
réseau sans
fil évolutif
déployé
sur tout le
territoire.

Visitez lumieresurlequebec.ca



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS



CONTACTEZ-NOUS

Marc-André Lehoux
Chargé d'affaires
514 232-0924
lehouxma@energere.com

* Tarifs obtenus dans le cadre d'un appel d'offres lancé par la FQM.

EN ROUTE VERS LE 80^e CONGRÈS DE LA FQM!

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) célébrera son 80^e Congrès en effectuant un retour dans son format original, du jeudi 22 au samedi 24 septembre 2022 au Palais des congrès de Montréal. Le thème **Pour nos régions** mettra en lumière les enjeux qui occupent les collectivités du Québec à l'aube des élections québécoises du lundi 3 octobre prochain.



La préfète de la MRC de Témiscamingue, M^{me} Claire Bolduc, présidera le 80^e Congrès de la FQM, qui se tiendra au Palais des congrès de Montréal du 22 au 24 septembre prochain.

Crédit photo : Samuel Tessier, photographe.

Présenté par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec (Fonds), le Congrès 2022 proposera une programmation diversifiée et pertinente pour quiconque s'intéresse au monde municipal. M^{me} Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue et membre du comité exécutif de la FQM, assurera la présidence de l'événement.

NOTRE CABINET

Une force collective

PLUS DE 30 AVOCATS EXPÉRIMENTÉS
POUR MIEUX VOUS CONSEILLER

MUNICIPAL | TRAVAIL | ENVIRONNEMENT

DHC
— AVOCATS —

DHCAVOCATS.CA



PLATEFORME ÉLECTORALE

Les chefs des cinq principales formations politiques en lice aux prochaines élections québécoises viendront tour à tour s'adresser aux congressistes. Ils seront notamment invités à réagir à la plateforme électorale de la FQM qui sera dévoilée sous peu.

La plateforme énoncera les priorités pour les régions qui ont été identifiées par les membres de la Fédération et qui, par conséquent, feront partie des demandes aux élus-es qui seront en place lors du prochain mandat.

LANCEMENT DU FONDS D'ASSURANCE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Le Congrès 2022 sera aussi l'occasion d'officialiser l'intégration de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) à la FQM, devenant le Fonds d'assurance des municipalités du Québec.

SALON AFFAIRES MUNICIPALES

Après deux années de pause due à la pandémie, le Salon affaires municipales revient en grand alors que plus de 200 exposants seront sur place. Le Salon est la principale exposition annuelle dédiée aux approvisionnements municipaux au Québec. Il rassemble un large éventail de fournisseurs et de produits qui permettent de découvrir les nouveautés et les dernières tendances qui touchent les municipalités.

En nouveauté cette année, deux salles aménagées pour recevoir entre 50 et 100 personnes proposeront des conférences sur différents sujets d'actualités. Les congressistes pourront ainsi échanger sur plusieurs thèmes reliés au monde municipal, et ce, à l'intérieur même du Salon affaires municipales.

JEUNES ET RELÈVE MUNICIPALE Desjardins

Le programme de jumelage Jeunes et relève municipale, présenté par le Mouvement Desjardins, permettra une fois de plus d'inviter une dizaine de jeunes de 18 à 35 ans à participer au Congrès de la FQM.

Pour l'occasion, des jeunes provenant de toutes les régions du Québec sont choisis parmi les candidatures reçues. Ces derniers sont jumelés à un élu-e municipal participant au Congrès et ont accès à certaines activités de celui-ci. L'objectif de ce programme de jumelage est de favoriser un dialogue intergénérationnel autour de la politique municipale tout en favorisant la relève.

ÉVÈNEMENT ÉCORESponsable Énergir

Une fois de plus, le comité organisateur du Congrès de la FQM, en partenariat avec Énergir, mettra en place des actions afin d'en faire un événement le plus écoresponsable possible. La Fédération espère pouvoir maintenir le Niveau 3 de certification décerné par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) ou même passer au Niveau 4.

Chapeauté par le Conseil québécois des événements écoresponsables, le BNQ a créé une norme encadrant la gestion responsable d'événements. Ce cadre de certification volontaire donne aux organisateurs d'événements, aux fournisseurs de services, aux participants et aux utilisateurs la chance de collaborer à la création d'événements ayant une empreinte environnementale limitée, et d'ainsi permettre des bénéfices économiques et sociaux accrus pour les communautés.

DES ÉLUS-ES À L'HONNEUR

La FQM profitera du plus grand rassemblement du monde municipal pour dévoiler les gagnants des trois Prix Reconnaissance 2022 lors d'une cérémonie qui aura lieu le jeudi 22 septembre en début de soirée.

Prix Jean-Marie-Moreau

Ce prestigieux prix est remis à un ou une élu-e municipal en reconnaissance de son engagement envers la communauté qu'il représente.

Il a été créé en l'honneur de M. Jean-Marie Moreau, président de l'Union des conseils de comté du Québec (UCCQ), de 1970 à 1983, aujourd'hui devenue la Fédération québécoise des municipalités. M. Moreau était un homme altruiste, persévérant, dynamique et intègre qui avait un souci constant de démocratiser et de moderniser les organisations municipales. Par son engagement exemplaire, il a contribué à la reconnaissance du rôle de l'élu-e municipal.

Prix Elsie-Gibbons

Le Prix Elsie-Gibbons est remis à une élue municipale en reconnaissance de son influence pour favoriser et encourager l'engagement des femmes, notamment en politique municipale.

Cette distinction a été nommée en l'honneur de M^{me} Elsie Gibbons, première mairesse de l'histoire du Québec. Reconnue comme une femme courageuse, engagée et inspirante,

M^{me} Gibbons a été mairesse de Portage-du-Fort, municipalité de 500 habitants — à l'époque — de 1953 à 1971, et préfète du Comté de Pontiac de 1959 à 1961. Son engagement a contribué à ouvrir la voie aux femmes qui s'engagent aujourd'hui en politique municipale.

Prix Leadership municipal

Le Prix Leadership municipal est remis à une municipalité ou à une MRC membre de la FQM pour la mise en œuvre d'un projet structurant pour la communauté locale ou régionale. Il souligne une initiative remarquable d'une municipalité ou d'une MRC pour le développement de son milieu. Il peut s'agir de projets à caractère culturel, social ou économique.

Distinctions Méritas

Au cours de la cérémonie, le travail exceptionnel des élus-es sera honoré par la remise des distinctions Méritas qui visent à souligner la durée de leur engagement en politique municipale. Des plaques personnalisées seront remises à celles et ceux ayant cumulé 20, 25, 30, 35, 40 ou même 45 ans de service auprès de leur communauté. ■

Pour obtenir toutes les informations sur le Congrès et pour vous inscrire, visitez le fqm.ca.

SALON AFFAIRES
MUNICIPALES

FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

2022

Réservez
votre
kiosque dès
maintenant!

22 ET 23 SEPTEMBRE
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

fqm.ca

NE PÉTEZ PAS UN CÂBLE.

Endommager un service
souterrain chez vous...
et c'est tout le quartier
qui perd des plumes.

**EXIGEZ ET FAITES UNE
EXCAVATION SÉCURITAIRE.**



info-ex.com | **c'est gratuit**

info
excavation

S'en passer,
ça serait **dommage.**

info
rtu

COMMENT UN OUTIL DE GESTION SI PUISSANT PEUT-IL ÊTRE GRATUIT ?*

Info-RTU, l'ultime outil pour concerter les travaux sur votre territoire, vous est offert gratuitement. Moderne et efficace, il se doit de faire partie de votre boîte à outils dès maintenant.

DES OUTILS AVANCÉS

Les réseaux techniques urbains (ou RTU) sont l'ensemble des réseaux enfouis sous la chaussée (gaz, électricité, téléphone, câblodistribution, Internet, aqueduc, égouts, etc.), ainsi que leurs composantes. Jusqu'à maintenant, chacun coordonnait ses travaux selon son agenda, sans nécessairement en informer les autres intervenants. Résultats: les trottoirs neufs et les rues récemment pavées sont éventrés, et l'image qui se dégage d'une telle pratique montre aux yeux des citoyens le peu de communication entre les différents utilisateurs de l'emprise publique.

Info-RTU permet de consulter sur une interface cartographique les projets planifiés dans l'emprise publique par les différents intervenants, de partager l'information sur les projets ainsi que de trouver les personnes-ressources de chaque projet. En centralisant la gestion des projets, il est maintenant facile de mieux planifier les diverses interventions et leurs échéanciers ainsi que d'en réduire leurs impacts. On pourra par exemple combiner divers travaux souterrains avant la pose du revêtement d'asphalte, décaler dans le temps des travaux prévus sur deux rues afin de faciliter les déplacements.

PLANIFIER = ÉCONOMISER

Avec un outil gratuit si puissant et efficace sous la main, les travaux dans votre municipalité sont plus simples à gérer que jamais. **Info-RTU permet des économies substantielles, simplement par un partage de coûts de travaux entre les différents intervenants, mais surtout en évitant de refaire plusieurs fois les mêmes opérations.**

SIMPLE, GRATUIT... ET PAYANT!

Les municipalités québécoises peuvent maintenant utiliser Info-RTU gratuitement* et même devenir membre d'Info-Excavation sans frais. Il n'y a donc aucune raison de ne pas profiter de cette fantastique plateforme et des nombreux services offerts par Info-Excavation, un organisme à but non lucratif offrant un ensemble de services contribuant à la sécurité des travailleurs et des citoyens, à la protection de l'environnement ainsi qu'au maintien des services publics.

Pour plus d'informations : infoRTU@info-ex.com

*Seuls des frais d'adhésion seront applicables lors de l'inscription.

info
excavation **30 ANS**

info-ex.com | **c'est gratuit**

ÉCLAIRAGE CYCLONE

ALLIER ESTHÉTISME, PERFORMANCE ET ROBUSTESSE



Depuis 1999, Éclairage Cyclone, une entreprise *Acuity Brands*, est reconnu en tant qu'expert en éclairage extérieur décoratif. Comptant maintenant plusieurs milliers d'installations au Québec, au Canada et aux États-Unis, l'entreprise étudie tous les jours les tendances et technologies de demain.

En effet, elle développe et fabrique des luminaires et des accessoires extérieurs déco-fonctionnels personnalisés dans son usine située à Terrebonne. Grâce à ses processus complexes de fabrication qui s'échelonnent de la conception à l'ingénierie, puis à l'assemblage et à la livraison, l'équipe apporte une expertise unique dans son domaine. Toutes les étapes nécessitent un engagement complet à l'excellence de la fabrication afin que le produit réponde aux exigences élevées des clients.

L'ÉLÉGANCE DE LA LUMIÈRE

Éclairage Cyclone s'est toujours doté d'une philosophie d'entreprise qui vise l'excellence en matière de qualité, de performance et de longévité. Elle poursuit d'ailleurs dans la même voie en concentrant ses efforts à maintenir les forces les plus déterminantes de ses produits : le rendement photométrique, l'entretien sans outils et un grand choix de styles de luminaires plus élégants les uns que les autres, pour permettre aux municipalités de créer un élément signature, de jour comme de nuit.

Que ce soit pour l'éclairage de centres-villes ou d'ensembles résidentiels, de stationnements extérieurs, d'espaces piétonniers, de bordures de cours d'eau, de parcs et bien d'autres, développer des produits et répondre aux besoins grandissants et changeants des municipalités fait partie intégrante du quotidien de l'équipe d'experts. « S'il y a de l'éclairage dans nos rues, c'est qu'il y a des

besoins au niveau de l'esthétisme, mais aussi au niveau de la sécurité. Les espaces des municipalités et les bâtiments changent. Nous souhaitons proposer de nouveaux styles qui s'intègrent harmonieusement à ces environnements », explique M. Eric Ladouceur, directeur national des ventes.

CONTINUER D'INNOVER

L'évolution constante des systèmes d'éclairage à diode électroluminescente (DEL) force les fabricants à s'adapter continuellement aux nouvelles normes du secteur, aux nouvelles sources lumineuses et aux dernières tendances, et Éclairage Cyclone est déterminée à être à l'avant-garde du développement de solutions d'éclairage.

D'ailleurs, l'équipe travaille actuellement sur de nouveaux designs de luminaires très intéressants et contemporains. « Trois nouveaux modèles seront proposés en 2022-2023. Les municipalités souhaitent avoir des identités propres pour adapter entre autres les centres-villes qui sont parfois désertés ou moins vivants », précise M. Ladouceur. L'objectif est d'y créer une atmosphère nouvelle, dans un environnement à la fois fonctionnel et agréable à l'œil pour que les gens s'y arrêtent.

SOUCI DE L'ENVIRONNEMENT

Éclairage Cyclone collabore avec des fabricants locaux pour minimiser son empreinte carbone, tout en offrant des produits écoénergétiques et durables. Créés avec un grand souci de développement durable, les appareils d'éclairage sont faits pour durer et sont recyclables.

Au-delà du recyclage de la composante DEL qui l'est à 95 %, c'est également la maintenance du système qui a un très gros impact environnemental. Contrairement à l'ampoule au sodium qui doit être changée tous les 4 ou 5 ans, la DEL a une durée de vie de plus de 25 ans. Sur cette période, on parle donc d'une économie considérable de plusieurs visites de maintenance, donc beaucoup moins de camions en fonction ou sur nos routes.

Cet engagement n'est pas seulement un mandat environnemental, il est au cœur même de la philosophie de l'entreprise. ■



M. Simon Voyer, avocat
Tremblay Bois Avocats

Chronique rédigée par

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

Dans le cadre de la réforme cadastrale qui a eu lieu en 2017, l'arpenteur-géomètre a indiqué le chemin désaffecté (le chemin) comme étant un lot distinct du cadastre du Québec, propriété de la Municipalité de Colombier.

Charles-Émile Gagné (Gagné), propriétaire riverain et possesseur physique du chemin depuis plusieurs décennies, a échoué dans sa tentative auprès de l'arpenteur-géomètre et de la Direction générale de l'enregistrement cadastral de faire identifier le chemin à son nom.

La Municipalité, qui avait signifié dans une résolution adoptée en 2001 n'avoir aucun intérêt pour le chemin, n'avait jamais adopté de règlement de fermeture et d'abolition du chemin, ni de résolution au même effet, postérieurement au 1^{er} janvier 2006, comme le permet depuis la *Loi sur les compétences municipales* (LCM).

En 2019, devant un intérêt grandissant d'avoir un accès public à la rivière, la Municipalité s'est prévaluée des articles 73 et 74 de la LCM, lesquels permettent de régulariser les titres.

Gagné a alors entrepris un recours en Cour supérieure, lequel visait l'annulation de la résolution et de l'acte publié conformément aux articles 73 et

PROPRIÉTÉ D'UN CHEMIN PUBLIC DÉSAFFECTÉ

Le 20 janvier 2022, la Cour supérieure a prononcé un jugement qui implique la Municipalité de Colombier¹ (2022 QCCS 167) et qui rappelle les principes applicables relativement à la propriété d'un chemin qui était montré au cadastre originaire et qui fut désaffecté par le ministère des Transports du Québec (MTQ) il y a plusieurs décennies. La portion du chemin en litige faisait partie de l'ancienne route 15, laquelle bordait la rivière Bersimis.

74 LCM, et la reconnaissance d'un droit de propriété à l'égard du chemin.

La Cour a rejeté le recours pour trois motifs. D'abord, il a été tardivement introduit, soit huit mois après l'adoption de la résolution (le délai raisonnable d'introduction d'un recours en révision judiciaire, sauf exception, est en principe de 30 jours).

Aussi, l'accomplissement par la Municipalité des formalités prévues aux articles 73 et 74 LCM fait en sorte d'éteindre tout droit réel auquel aurait pu prétendre Gagné et le limite à un recours au Tribunal administratif du Québec en réclamation d'une indemnité le compensant pour la perte d'un droit.

Enfin, un chemin montré au cadastre originaire, qui autrefois était sous la juridiction du MTQ, devient la propriété de la Municipalité sur le territoire duquel il se trouve lors de l'abandon de sa gestion par le MTQ, comme le prescrit encore aujourd'hui l'article 6 de la *Loi sur la voirie* et, à défaut par la Municipalité de l'avoir fermé et aboli, il demeure dans le domaine public municipal et il est imprescriptible et inaliénable.

Le contexte historique fait en sorte que le réseau routier municipal est en grande partie la propriété de la Municipalité par l'effet de la Loi, ce qui

nécessite des vérifications pour identifier clairement, dépendamment de chaque contexte factuel, quelle est la source du droit de propriété de la Municipalité.

Une fois qu'un chemin entre dans le domaine public municipal, il devient alors imprescriptible et inaliénable (art. 906 Code civil du Québec), tant que la Municipalité ne l'a pas fermé et aboli conformément aux prescriptions de la Loi. L'occupation paisible de l'assiette d'un chemin désaffecté, même pendant plusieurs décennies, ne conférera pas au possesseur un titre par le biais de la prescription acquisitive.

Ainsi, il est recommandé aux municipalités d'user de la procédure simple prévue aux articles 2471, 73 et 74 LCM, pour déclarer leurs titres de propriété et clarifier la situation au bureau de la publicité foncière. ■

¹ Ce jugement fait l'objet d'un recours à la Cour d'appel.



M^{me} Anne-Florence Noël, avocate
Morency, Société d'avocats S.E.N.C.R.L.

Chronique rédigée par

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

L'objectif de ces modifications est notamment de valoriser la probité² des élus-municipaux et de favoriser la valeur de la civilité³. Trois modifications majeures sont apportées : l'ajout de nouvelles interdictions devant être obligatoirement prévues au code d'éthique et de déontologie, l'ajout de sanction par la *Commission municipale du Québec* (ci-après : « CQM ») et le caractère obligatoire d'une formation pour chacun des mandats.

En effet, la Loi introduit de nouvelles obligations et ces nouveautés doivent être énumérées dans le code d'éthique et de déontologie depuis le 5 mai 2022. L'intention du législateur est d'apporter un encadrement supplémentaire au comportement des élus-es. Ces interdictions sont prévues à l'article 6 LEDMM et sont rédigées comme suit :

- De se comporter de façon irrespectueuse envers les autres membres du conseil municipal, les employés municipaux ou les citoyens par l'emploi, notamment, de paroles, d'écrits ou de gestes vexatoires, dénigrants ou intimidants ou de toute forme d'incivilité de nature vexatoire;
- D'avoir une conduite portant atteinte à l'honneur et à la dignité de leur fonction;

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE : NOUVELLES OBLIGATIONS ET SANCTIONS

Le 5 novembre 2021, le projet de loi n° 49 est sanctionné et les modifications apportées à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*¹ (ci-après : « LEDMM ») sont désormais toutes entrées en vigueur en date du 5 mai 2022. Il devient important de s'assurer que le code d'éthique et de déontologie a déjà été modifié en conséquence, et ce, rapidement!

- De contrevenir aux articles 304 et 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*⁴ qui portent sur l'intérêt dans un contrat avec une municipalité et les intérêts pécuniaires d'un élu;
- D'accepter tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui leur est offert par un fournisseur de biens ou de services.

L'article 31 LEDMM ajoute des sanctions à celles qui étaient déjà prévues. Ainsi, un élu-e qui a commis un ou des manquements à une règle du code d'éthique et de déontologie peut maintenant se voir imposer, de façon non limitative, l'une ou plusieurs des sanctions suivantes :

- La participation à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, aux frais de l'élu-e, dans le délai prescrit par la CMQ⁵;
- Le remboursement de toute rémunération, allocation ou autre somme reçue, pour la période que la CMQ détermine⁶;
- Une pénalité, d'un montant de 4 000 \$, devant être payée à la municipalité ;
- La suspension d'un élu-e pour une période dont la durée ne peut excéder 90 jours⁸ et, lorsqu'il est suspendu, il ne peut exercer aucune fonction liée à sa charge⁹.

La fréquence de participation à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale a été modifiée à l'article 15 LEDMM. Maintenant, tous les élus-es doivent suivre une telle formation dans les six mois suivant le début de chacun de leur mandat. Tous les élus-es auront la responsabilité de mettre à jour leurs connaissances, le tout afin d'agir de manière préventive. ■

¹ *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, RLRQ, c. E-15.1.0.1.

² Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, *Muni Express, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives* (projet de loi No 49), [en ligne] – page consultée le 29 avril 2022.

³ *Préc.* note 1, art. 4.

⁴ *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, RLRQ, E-2.2.

⁵ *Idem*, art. 31 al. 1 (1.1).

⁶ *Idem*, art. 31 al. 1 (3).

⁷ *Idem*, art. 31 al. 1 (3.1).

⁸ *Idem*, art. 31 al. 1 (4).

⁹ *Idem*, art. 31 al. 2.



Mathieu Laneuville, ing., M.Sc.A., président-directeur général
Réseau Environnement

Chronique rédigée par



Le [rapport 2021](#)¹ du Portrait des infrastructures en eau des municipalités du Québec indique que la valeur de remplacement des actifs en eau à risque élevé ou très élevé de défaillance est de 13,8 milliards de dollars (CERIU, 2022). Les changements climatiques exercent une pression grandissante sur ces infrastructures et il importe donc d'adresser cet enjeu le plus rapidement possible, car l'inaction a un coût.

Afin de maintenir le système des infrastructures en eau du Québec (SIEQ) dans un état stable, des investissements en entretien et en maintien d'actif récurrents sont réalisés. Toutefois, ce type d'investissement n'est pas suffisant à lui seul et c'est ce qui explique l'état fragile dans lequel une grande partie des infrastructures québécoises en eau se retrouve actuellement. Réseau Environnement tenait à mettre en lumière l'importance pour les pouvoirs publics de faire des infrastructures en eau une cible prioritaire des investissements de relance économique au Québec. Ainsi, l'organisation a mandaté Groupe AGÉCO pour mener une [étude sur les retours sur investissements](#)² (RSI) pour les infrastructures en eau au Québec.

INVESTIR DANS LES INFRASTRUCTURES EN EAU

Les infrastructures en eau sont au cœur du développement économique et social des régions. Plus encore, elles permettent aux citoyennes et citoyens de bénéficier de services essentiels comme l'accès à une eau de qualité, l'évacuation des eaux usées et la protection incendie. Toutefois, elles connaissent un important déficit d'investissement au Québec et sont fragilisées par les changements climatiques. Bonne nouvelle, investir dans ces infrastructures est rentable!

Cette étude révèle que procéder à la réfection de nos infrastructures en eau serait rentable pour le Québec. En effet, chaque dollar investi dans ce type d'infrastructure pourrait rapporter plus de 1,72 \$. L'analyse de sensibilité démontre par ailleurs la robustesse de ce retour sur investissement pour les infrastructures linéaires d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales. L'étude sur l'estimation du retour sur investissement pour les infrastructures en eau au Québec de Réseau Environnement illustre clairement pour la première fois la rentabilité des projets d'économie verte grâce aux investissements en matière d'infrastructures. Les conclusions sont claires : il faut investir maintenant dans nos réseaux d'aqueducs et d'égouts pour répondre aux besoins immédiats et protéger l'avenir.

L'accroissement des investissements dans le SIEQ permettrait une réduction du nombre de réparations, de ruptures de service, de risques de bris et de pannes catastrophiques dus aux changements climatiques. Ces investissements prévoient également une amélioration du traitement des eaux usées et donc une réduction des impacts sur les écosystèmes en cas de débordement. On anticipe une réduction de la charge en micropolluants

des effluents de stations d'assainissements ainsi que de la charge en microplastiques. Les risques d'inondations reliés aux changements climatiques se verraient également réduits.

Une meilleure gestion des infrastructures est la seule garantie qu'un service de qualité continuera d'être fourni. De plus, nous aurons le devoir de nous assurer dans l'avenir qu'un entretien régulier soit réalisé, le tout afin d'obtenir une répartition plus équitable des coûts dans le temps. Bien que non chiffré, ce bénéfice pour la société est bien réel et favorise l'équité intergénérationnelle.

On ne peut plus se permettre de laisser dépérir nos infrastructures en eau parce que les conséquences risquent d'être plus grandes qu'un simple arrière-goût amer. Investissons plutôt dans une économie verte et vigoureuse. ■

¹ https://ceriu.qc.ca/system/files/2022-03/Rapport-annuel-2021-Portrait-des-infrastructures-en-eau-des-municipalites-du-Quebec_0.pdf

² <https://reseau-environnement.com/wp-content/uploads/2021/10/Estimation-du-RSI-dans-les-infrastructures-en-eau.pdf>



Jean-François Rivard, p.g.c.a., MBA
 Coordonnateur à l'approvisionnement municipal
 à la direction de l'ingénierie et infrastructures
 Fédération québécoise des municipalités

PLANIFIER : UN GAGE DE SUCCÈS DANS LES PROJETS MUNICIPAUX

Planifier la gestion de vos actifs n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui, dans un monde où les délais de livraison ont explosé sur une multitude d'équipements municipaux.

Par exemple, si vous voulez acquérir un nouveau camion de type autopompe pour remplacer une unité vieillissante et coûteuse en entretien, vous devez y penser près de deux ans à l'avance, avec un délai de livraison de plus de dix-huit mois, votre règlement d'emprunt à prévoir, le devis de performance à rédiger, le processus d'appel d'offres et d'adjudication, etc.

Vous devrez aussi prévoir que des hausses de coûts importantes peuvent poindre à l'horizon, à l'intérieur d'un marché inflationniste tel que celui que nous connaissons depuis 2020, d'autant plus si vous êtes financés grâce à un règlement d'emprunt. Il sera de mise de vous enquêter des prix qui prévalent sur le marché dans l'établissement de votre budget et peut-être même serait-il sage de vous prémunir contre une hausse de coûts de dernière minute, en insérant un « coussin » suffisant dans la somme que vous emprunterez via le règlement.

Les hausses de coûts et l'allongement des délais de livraison ne se limitent pas qu'au secteur de l'équipement. Dans le secteur de la construction, les prix des matériaux ont fluctué de manière très importante au cours des deux dernières années, compromettant la réalisation de certains projets qui avaient été budgétés sur la base des coûts que nous connaissions avant la pandémie. Et certains de ces matériaux présentent des problématiques

de disponibilité. Ce qui repousse parfois la date où certains projets seront concrétisés.

Les travaux d'ingénierie et d'infrastructures n'échappent pas non plus à cette réalité et butent aussi fréquemment sur la disponibilité des firmes à réaliser les plans et devis et la surveillance. Notamment en raison d'un fort niveau d'activité économique, mais aussi d'un autre phénomène majeur auquel les entreprises font face depuis quelques années maintenant, soit la pénurie de main-d'œuvre qui prévaut dans tous les secteurs. Les firmes d'ingénierie n'y échappent pas et ne peuvent réaliser autant de projets qu'elles le souhaiteraient. Cela amène parfois une firme à ne pas présenter de proposition sur un appel d'offres auquel on aurait pu attendre sa participation. Et parfois, elle déposera une soumission dont le prix est gonflé, car son carnet de commandes est déjà plein pour les mois qui viennent.

La planification de votre projet d'infrastructure devient d'autant plus critique si vous souhaitez vous assurer de le réaliser au moment voulu et selon un budget que vous aurez bien planifié.

PLUSIEURS ÉTAPES À RESPECTER

Lorsque la municipalité décide qu'il est de mise de réaliser un projet d'infrastructure, cela enclenche une multitude d'étapes qui s'enchaîneront jusqu'à l'aboutissement de celui-ci. Un tel processus s'étend

sur plusieurs mois. Il est donc impératif de planifier si l'on veut être prêt à temps.

Il y a bien sûr des moments plus propices pour lancer un appel d'offres sur les travaux d'infrastructures. L'expérience nous dicte qu'un appel d'offres publié à l'hiver ou au début du printemps suscite davantage d'intérêts auprès des firmes que s'il est fait plus tard au printemps ou en été. En effet, les professionnels ou entrepreneurs n'auront pas encore rempli leur carnet de commandes pour la période annuelle où il leur est possible de réaliser les travaux; ce qui permettra probablement d'amener davantage d'entreprises à déposer une soumission sur l'appel d'offres et d'impacter positivement le coût du projet d'infrastructures par le biais d'une compétition accrue.

BIEN DÉFINIR SON BESOIN AU BON MOMENT

Dans cette optique, il est impératif de définir le besoin suffisamment tôt, pour que les relevés préliminaires, topographiques et l'inspection des infrastructures, nécessaires pour définir les spécifications techniques et amasser les informations requises à la préparation des plans et devis, puissent être effectués au plus tard à l'automne, avant l'arrivée de la neige.

Si l'on néglige de procéder à la réalisation des relevés au bon moment, cela peut facilement repousser la date de réalisation des travaux de plusieurs mois et parfois même d'une année, selon les circonstances rencontrées.

Une bonne planification de vos travaux vous permettra de remplir les formalités requises pour l'obtention de programmes de subventions intéressants en vigueur pour les travaux d'infrastructure des municipalités.

N'hésitez pas à mandater vos professionnels dès le début de l'été pour faciliter la préparation des plans et devis. En le faisant, vous accentuerez de façon importante la possibilité de réaliser avec succès l'infrastructure dont vous souhaitez la mise en place.

Il faut ensuite prévoir quelques semaines ou mois, selon la complexité du projet, pour la mise sur pied et l'approbation des plans et devis. Un devis complet et bien réfléchi a une incidence positive certaine sur le contrôle des coûts reliés au projet.

Gardez toujours en tête que vous pouvez influencer la quantité et la qualité des matériaux utilisés, faute de pouvoir exercer un contrôle absolu sur le prix pour les obtenir.

ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ POUR BIEN PLANIFIER

Une fois les plans et devis complétés, le processus de gestion contractuelle prend place. La rédaction

des cahiers de charges administratives et techniques est une étape clé où vous avez tout avantage à être accompagné par un professionnel qui maîtrise les règles et les stratégies d'appel d'offres. Il faut prévoir environ trois mois pour compléter les démarches.

Si le mode d'adjudication comporte une évaluation de la qualité, un comité de sélection devra être formé afin d'attribuer des notes sur l'ensemble des critères évalués pour chacune des soumissions reçues et jugées conformes. Là encore, il faut prévoir d'accorder suffisamment de temps aux membres du comité pour évaluer adéquatement les propositions et être disposés à venir débattre les mérites de celles-ci lors de la séance du comité. Un comité bien planifié, constitué avec des membres compétents, permet de réaliser le processus d'évaluation dans les règles de l'art et peut avoir un impact considérable sur le succès de votre projet.

Aussi, une bonne planification de vos travaux vous permettra de remplir les formalités requises pour l'obtention de programmes de subventions intéressants en vigueur pour les travaux d'infrastructure des municipalités. Et comme vous le savez, l'obtention de telles subventions fait une différence importante sur la faisabilité financière de certains travaux pour la municipalité.

Planifier est souvent la clé du succès d'une initiative municipale. Il ne faut jamais le perdre de vue!

La direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM, qui fête ses trois ans d'existence cette année, a été mise sur pied pour vous appuyer dans vos démarches menant à la réalisation de projets importants pour votre communauté. Pour information, n'hésitez pas à nous contacter à ingenierie@fqm.ca.

ÉTAPES POUR UN PROJET D'APPROVISIONNEMENT

1. Définir le besoin
2. Analyser le marché
3. Identifier les solutions possibles
4. Estimer les coûts
5. Préciser le projet à réaliser
6. Prévoir le financement du projet
7. Établir la stratégie contractuelle
8. Rédiger le devis de performance ou fonctionnel
9. Préparer les documents d'appel d'offres
10. Publier l'appel d'offres sur le SEAO
11. Recueillir les offres et en analyser la conformité
12. Octroyer le contrat

FAITES PLUS D'ÉCONOMIES AVEC NOS PARTENAIRES

1 866 951-3343 | sam.ca

Aménagement urbain
LEBLANC ILLUMINATIONS
CANADA (p.45)

Assurances et services financiers
BENEVA

Environnement et énergie
AQUATECH, SOCIÉTÉ DE
GESTION DE L'EAU inc. (p.4)

Envoi de colis
- GLS CANADA
- PUROLATOR

**Évaluation des valeurs
assurables des bâtiments**
SPE VALEUR ASSURABLE (p.39)

Fournitures de bureau
STAPLES PROFESSIONNEL

Luminaires DEL
FQM ET ÉNERGÈRE (p.17)

Luminaires DEL basse température de couleur
FQM ET ÉNERGÈRE

Luminaires et accessoires décoratifs extérieurs
ÉCLAIRAGE CYCLONE (p.22)

Messagerie
POSTES CANADA

Mutuelle santé et sécurité du travail
FQM PRÉVENTION (p.54-55)

Publication juridique
PFD AVOCATS (p.8-9)

Signature électronique
EZSIGN

**Technologie de signalisation
et feux de circulation**
ORANGE TRAFFIC

Téléphonie mobile
BELL MOBILITÉ ET
SOLUTIONIA TÉLÉCOM

Voirie et Transport
- ESSO
- GOODYEAR
- LOCATION SAUVAGEAU

SAM

DANIEL LESSARD

HOMMAGE À UN PILIER DE LA GESTION DES ACTIFS AU QUÉBEC



S'il y a une personne pour qui la gestion d'actifs est une passion, c'est Daniel Lessard. Directeur du service de l'ingénierie à la Ville de Québec depuis 15 ans, il fait partie des précurseurs du domaine avant même que le terme fasse son apparition dans le vocabulaire de la gestion municipale. À quelques jours de sa retraite, il trace un bilan impressionnant de la démarche qu'il a implantée au sein de son organisation.

« J'ai fait évoluer le service d'ingénierie en le faisant passer d'une équipe qui réalisait des travaux à un service qui gère aujourd'hui des actifs municipaux, résume-t-il. En adoptant une approche différente sur les inventaires, l'état des infrastructures, la priorisation des travaux, la production des bilans, la projection des besoins financiers, il s'agit d'une démarche beaucoup plus englobante que simplement refaire des rues ou changer des tuyaux. »

L'ÉTAT DE SITUATION EN 2006

Lorsqu'il a pris la direction du service de l'ingénierie en 2006, la Ville de Québec venait d'être fusionnée. « Nous venions d'hériter des infrastructures des 13 anciennes villes de la communauté urbaine pour lesquelles il y avait 30 000 pages de plans en papier, se rappelle-t-il. Il n'y avait aucun système de gestion, très peu de données étaient informatisées et la priorisation ne se faisait pas nécessairement de façon structurée. On y allait en fonction de là où ça cassait! »

À cette époque, la mairesse Andrée P. Boucher souhaitait plus de rigueur dans la gestion des infrastructures municipales. La Ville réalisait alors des travaux d'une valeur de 40 M\$ à 60 M\$ par année. Le volume de travail était problématique. Les équipes étaient surchargées par les études à faire. M^{me} Boucher lui a confié le mandat de quadrupler le volume de travail annuel.

« On a réussi à le faire! On est passé d'un volume de 40 M\$ à 60 M\$ à plus de 200 M\$ de travaux sur une période de 3 ans, affirme-t-il fièrement. En révisant nos méthodes de travail, en se donnant de bons outils, une planification plus structurée, un bon inventaire, les bonnes données d'état, il a été possible de faire les bons projets au bon moment tout en amenant tout le monde à travailler ensemble. »

UN EXPERT DE LA GESTION D'ACTIFS

En 15 ans, Daniel Lessard a non seulement réussi à mettre en place un système de gestion des actifs

parmi les plus performants au Québec, mais il en est devenu un expert. Il fait partie des spécialistes canadiens consultés par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour le développement des bonnes pratiques de gestion des actifs dans les villes. Il est aussi l'un des experts du Conseil canadien des normes qui a collaboré à la rédaction de la norme ISO sur la gestion des actifs.

« Dans ce temps-là, on ne parlait pas de gestion d'actifs, on parlait plutôt de données, d'état ou d'inventaire. Au début, je prêchais dans le désert. La gestion d'actifs, c'est un peu abstrait. La norme ISO 55 000 sur la gestion des actifs n'existait pas encore, ajoute-t-il en mentionnant que cette norme internationale introduite en 2014 est aujourd'hui celle la plus en demande après la norme ISO 9000

« La gestion d'actifs, c'est du développement durable et de l'équité intergénérationnelle. » – Daniel Lessard, directeur du service de l'ingénierie à la Ville de Québec

sur la qualité du management. Les organisations comprennent l'importance de conserver leurs actifs en bon état.»

Précurseur du domaine, l'ingénieur se rappelle l'amorce de ce virage. «Si je recule il y a 15 ans, on a commencé par se recentrer sur des choses très simples. Est-ce qu'on a un bon inventaire de ce qu'on a à gérer? Quel outil se donne-t-on pour stocker les données de notre inventaire? On est passé d'un système où la ville était en réaction aux problèmes à une approche où l'on planifie, on identifie les priorités et l'on prévoit les budgets nécessaires pour les 30 prochaines années.»

LA PLUS GROSSE BASE DE DONNÉES DE LA VILLE

Aujourd'hui, le service de l'ingénierie possède la plus grosse base de données de la Ville de Québec avec un total de 13,9 G\$ d'actifs inventoriés. La suite de 8 logiciels permet notamment de répertorier 7000 km de tuyaux, coupés par tronçon de 100 mètres, chacun possédant ses données spécifiques et son inspection vidéo accessible en un clic.

«On est rendu là!, s'exclame-t-il en se rappelant le travail monumental que cette opération a nécessité. Pour constituer cet inventaire, l'équipe a ouvert 70 000 couvercles métalliques de regards pour y descendre une caméra et prendre les images, stocker l'information dans une base de données qui fait ensuite parler la géomatique. Ça se fait, il faut juste prendre le temps de le faire!»

UN DÉFICIT D'ENTRETIEN ÉVALUÉ À PRÈS DE 35 G\$

La gestion des actifs municipaux à l'échelle du Québec est un enjeu qui préoccupe l'expert. La valeur des infrastructures municipales linéaires, c'est-à-dire la voirie, les réseaux d'aqueduc, d'égout et pluvial, est estimée à 189 G\$ au Québec. «Pour les villes, ce sont les éléments principaux de patrimoine. Quand les citoyens investissent dans des infrastructures pour occuper le territoire, ces infrastructures sont celles qui permettent de se développer, qui permettent d'avoir accès à l'eau, à l'assainissement, à la sécurité incendie, ce sont les services de base.»

«De ces 189 G\$ d'actifs, 18 % sont aujourd'hui considérés comme désuets, ce qui signifie un coût de remplacement de 34 G\$ pour des infrastructures qui n'ont pas été suffisamment entretenues au fil du temps, un chiffre qui augmente chaque année. Tant que les villes n'auront pas une image claire



Le service de l'ingénierie possède la plus grosse base de données de la Ville de Québec, avec un total de 13,9 G\$ d'actifs inventoriés. Crédit photo : Vincent Drolet.

quant aux montants qu'elles doivent investir pour effacer ce déficit d'entretien, ce montant va toujours augmenter et ce sont les générations futures qui auront à le payer.»

Selon lui, ce qui est le plus préoccupant en termes de coût et d'impact financier pour une ville, ce sont les infrastructures souterraines et les réseaux linéaires dont les coûts sont astronomiques. «Il s'agit du déplacement des personnes, de la capacité à occuper le territoire, de l'accès aux services de base. Est-ce que les villes seront capables de continuer à offrir des services de qualité? Si on laisse grossir ce déficit d'entretien, ce sont des services qui peuvent être menacés. C'est pour contrer cette menace que nous avons développé l'approche de gestion d'actifs.»

PLUS QU'UNE MÉTHODE, UNE CULTURE

La gestion des actifs, c'est plus qu'une méthode, c'est une culture. «Il s'agit d'une approche très itérative, basée sur des principes simples : l'inventaire, l'état, la priorisation, la réalisation de bons projets, la reddition de comptes et la projection des besoins financiers. Grâce aux choix que nous avons faits, nous avons aujourd'hui un système mature qui peut être un tremplin pour plusieurs autres villes, une source d'inspiration pour pouvoir bien gérer les actifs.»

Le directeur du service de l'ingénierie résume la gestion des actifs de manière simple. «Combien y a-t-il de routes en excellent état et combien sont

totallement désuètes? Il faut ensuite projeter la quantité et la valeur de ces actifs et une fois cette projection faite, il reste à savoir combien doivent être investis chaque année pour s'assurer qu'ils restent en bon état.»

L'avantage d'avoir un bon système de gestion d'actifs, c'est qu'il permet de bénéficier de montants importants en subvention. Depuis 2007, ce sont 770 M\$ que la Ville de Québec a reçus en aide financière des gouvernements supérieurs sur un total de 2 G\$ de travaux. «Parce que nous avons les bonnes données, que nous étions prêts et capables d'expliquer les travaux que nous avions à faire, nous avons subventionné les travaux à près de 40 %. Les économies potentielles se chiffrent à des centaines de millions.»

DES FORMATIONS OFFERTES

Plusieurs ressources sont disponibles pour les municipalités qui souhaitent entreprendre une démarche de gestion des actifs. La FQM, en collaboration avec la FCM, offre des formations. Par la suite, pour amorcer concrètement la démarche, l'idéal est d'aller chercher de l'aide, selon M. Lessard. «Pour les petites municipalités, c'est la seule façon d'y arriver. Pas qu'elles ne sont pas capables de la faire, mais elles sont débordées avec un paquet d'autres dossiers.» ■

QUELLES SONT LES ATTENTES DES FAMILLES À L'ÉGARD DE LEUR MUNICIPALITÉ?

LES PARENTS ONT CIBLÉ TROIS PRIORITÉS SUR LESQUELLES LEUR MUNICIPALITÉ DEVRAIT SE PENCHER POUR AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE VIE ET CELLES DE LEURS TOUT-PETITS :

PRIORITÉ 1

59%

des parents souhaitent que leur municipalité favorise l'accès à **des lieux publics et à des parcs, sécuritaires et adaptés**, pour les enfants de 0 à 5 ans.



PRIORITÉ 2

56%

des parents souhaitent que leur municipalité favorise l'accès à **des services de garde éducatifs de qualité**.



PRIORITÉ 3

49%

des parents souhaitent que leur municipalité **soutienne les organismes communautaires** qui œuvrent auprès des familles.



83%

des parents considèrent que leur municipalité devrait **favoriser la participation, l'implication et la consultation des enfants** dans l'élaboration d'activités ou de services les concernant.



COVID-19 : LE RÔLE DES MUNICIPALITÉS EN TEMPS DE PANDÉMIE

79% des répondants sont d'accord pour dire que leur municipalité a un rôle à jouer pour réduire les inégalités sociales engendrées par la crise sanitaire.

La **maltraitance et/ou la négligence envers les enfants**, à **62%**, et la **précarité financière des familles**, à **48%**, sont nommées comme des priorités d'actions sur lesquelles les municipalités doivent se pencher, puisque ces enjeux se sont aggravés avec la pandémie.

LES MUNICIPALITÉS ONT LES COMPÉTENCES ET LES POUVOIRS POUR INFLUENCER DIRECTEMENT LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES



« Nous avons créé et adopté la **Charte municipale pour la protection de l'enfant** pour souligner le triste 100^e anniversaire de la mort d'Aurore Gagnon, l'enfant martyr, qui est survenue ici à Fortierville. La Fédération québécoise des municipalités et Espace MUNI se sont joints à notre projet, et nous avons travaillé ensemble à en détailler les objectifs.

La *Charte* encourage les municipalités à créer un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants, à les écouter en leur offrant des occasions de s'exprimer en toute confiance ainsi que des lieux pour le faire, à poser des actions pour prévenir la maltraitance envers les enfants et à intégrer ces gestes dans le développement stratégique de leur municipalité. Dorénavant, à Fortierville, nous célébrerons les retombées positives que génère cette charte dans la vie de nos enfants. »



Julie Pressé,
maïresse de Fortierville,
Centre-du-Québec



« Saint-Côme se distingue grâce à sa Politique familles-aînés. Entre autres réalisations, la municipalité a investi les 950 000 \$ nécessaires afin de financer entièrement la construction d'un tout nouveau centre de la petite enfance (CPE) pour les jeunes Cômiers et Cômieres. **Le CPE La Chenille** a ainsi été construit en 2014 sur un terrain cédé par la caisse populaire. Il s'agit d'un investissement qui a assurément contribué à redynamiser le noyau villageois et à attirer de jeunes familles dans la région.

À preuve, des familles nous ont dit qu'elles se sont installées à Saint-Côme précisément parce qu'on a un CPE au village. Les retombées économiques sont également importantes et ont favorisé les petits commerçants locaux. »



Martin Bordeleau,
maire de Saint-Côme,
Lanaudière

**Pour découvrir d'autres initiatives inspirantes
et tous les résultats du sondage :**

tout-petits.org/municipal



M. Marc Villeneuve, vice-président Développement et rayonnement des affaires, Mouvement Desjardins; M. Jonathan Lapiere, 1^{er} vice-président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine et président de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine; M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration; M. Luc Simard, président de la Table sur le développement local et régional et préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine, et M. Éric Desaulniers, directeur général chez Fonds locaux de solidarité FTQ.

L'IMMIGRATION RÉGIONALE : TRAVAILLER ENSEMBLE

La parole a d'abord été donnée à Stéphane Lesourd, directeur des opérations de Place aux jeunes en région, qui a notamment présenté les résultats d'une enquête menée avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec. Lisez l'entrevue avec M. Lesourd en page 38.

S'en est suivie une présentation par Karine Baribeau, conseillère en immigration régionale dans la région des Laurentides, et Jean-François Dupuis, directeur général de Lanaudière Économique. Ils ont expliqué de quelle façon ils accompagnent tout autant les entreprises dans l'accueil de travailleurs issus de l'immigration que les nouveaux arrivants dans

leur région. Ils misent notamment sur des tables de concertation portées par les MRC qui mettent en commun l'expertise de membres issus de divers secteurs d'activité afin de décupler la force d'attraction de la région et d'offrir un parcours fluide aux personnes immigrantes qui choisissent de s'établir dans Lanaudière.



L'accueil, l'intégration et la rétention de personnes immigrantes en région sont des éléments incontournables du développement. La FQM en a d'ailleurs fait l'un des sujets de discussion lors de la dernière édition du Rendez-vous du développement local et régional qui se tenait le 27 avril dernier. Stratégies, bons coups, initiatives inspirantes ont ainsi été partagés et discutés. Les pages qui suivent s'inscrivent en continuité à cet événement afin d'alimenter vos réflexions et d'inspirer vos propres actions locales en matière d'accueil et d'intégration des immigrants.

Nous vous présentons dans les pages qui suivent d'autres initiatives inspirantes : les finalistes au Prix Ulrick-Chérubin (p. 34) et celle du CERAMIQ (p. 40). Nous nous sommes également entretenus avec les représentants de la MRC d'Arthabaska qui participaient à la table ronde ayant pour thème La mobilisation en immigration : un levier efficace (p. 42).

PLAN D'ACTION POUR FAVORISER LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région de la Mauricie, Jean Boulet, a également pris la parole

lors de ce Rendez-vous. Un peu plus d'une semaine après son passage devant nos membres, le ministre Boulet a annoncé un Plan d'action pour favoriser la régionalisation de l'immigration au Québec qui touche trois principaux objectifs :

- Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes dont les compétences répondent aux besoins des régions à s'y établir dès leur arrivée au Québec;
- Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes;

- Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Vous pouvez également lire une entrevue avec le ministre Boulet en page 41. ■

SAVIEZ-VOUS QUE...?

104 organismes œuvrent auprès des personnes immigrantes partout au Québec.

PRIX ULRICK-CHÉRUBIN

DES FINALISTES AUX 4 COINS DU QUÉBEC

Au moment où vous lisez ces lignes, les lauréats de cette première édition du Prix Ulrick-Chérubin sont connus. Au total, le jury a analysé une quarantaine de candidatures.

« Nous avons eu la chance de découvrir des initiatives inspirantes en matière d'accueil et d'intégration », a souligné M. Jacques Demers, président de la FQM, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog.

Rappelons que le Prix Ulrick-Chérubin est le fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et la FQM.

« La remise de ce prix est une excellente occasion de souligner le travail remarquable qui est effectué au niveau local et régional pour accueillir et intégrer les personnes issues de l'immigration au sein de nos collectivités. J'aimerais féliciter les finalistes en particulier et plus largement remercier l'ensemble des acteurs qui rendent les différentes villes et régions du Québec si accueillantes », a mentionné M. Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre responsable de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et ministre responsable de la région de la Mauricie.

Voici donc les six finalistes répartis en deux catégories.

CATÉGORIE MUNICIPALITÉ : MRC D'ABITIBI

La MRC d'Abitibi a déployé la campagne **Ensemble dans notre communauté** visant à sensibiliser la population à l'inclusion sociale et à l'ouverture envers les personnes immigrantes, en misant sur l'ADN du territoire : accueil, chaleur et authenticité. L'initiative **Un moment pour un nouvel arrivant** a permis de surprendre 14 personnes nouvellement arrivées. L'ambassadeur « marchand de bonheur » Jean-Pier Gravel allait souhaiter la bienvenue à ces gens en leur présentant des attentions personnalisées. Chacun de ces moments a été raconté et diffusé à large échelle sous le thème **ici naissent les forces vives**.



Anoj Subedi, Népalais d'origine, lisant un message-surprise reçu de sa famille au Népal.

©Jenny Corriveau

« C'est extrêmement emballant d'être finaliste. Nous avons travaillé fort, en concertation avec tous les organismes et toutes les municipalités rurales. Ça fait boule de neige. Il y a maintenant des actions qui se mettent en place sans qu'on intervienne. Et personnellement, Ulrick a été mon mentor. Il a fait tomber des murs et de voir qu'on peut continuer dans la même veine, ça me touche. » – Sébastien D'Astous, maire d'Amos et préfet de la MRC d'Abitibi

« On est très, très fiers d’être finalistes. Notre service est jeune, deux ans seulement. On a fait un travail colossal depuis deux ans avec une belle adhésion de la part des élus. C’est donc déjà une victoire pour nous d’être finalistes aux côtés de la MRC de l’Abitibi et de la Ville de Sherbrooke qui a un bel historique de réalisations en accueil et intégration et qui est souvent citée en exemple. » – Maude Grenier, coordonnatrice à l’accueil et à l’intégration des nouveaux arrivants, MRC de Mékinac

CATÉGORIE MUNICIPALITÉ : MRC DE MÉKINAC
 La MRC de Mékinac a été la première municipalité régionale de comté au Québec à se doter d’une ressource exclusivement réservée à l’accueil et l’intégration. En deux ans, plusieurs engagements ont été pris par le biais de politiques. Et bon nombre d’actions concrètes ont été posées : escouade de bénévoles, cérémonie d’accueil

avec les élus-es, activités d’échange interculturel, initiation à la culture québécoise, programme pour première épicerie, aide financière pour l’établissement, portraits des personnes immigrantes sur les réseaux sociaux et baladodiffusion *Branché sur Mékinac* présentant l’histoire et le parcours de personnes immigrantes.



Première sortie de pêche sur glace et première rencontre entre une famille tunisienne et une famille française.
 Crédit photo : MRC de Mékinac.

VOS EXPERTS

Une réputation qui allie confiance et professionnalisme au profit de notre clientèle.



BélangerSauvé

Joliette • Montréal • Trois-Rivières

CATÉGORIE MUNICIPALITÉ :
VILLE DE SHERBROOKE

« J'étais tellement contente d'apprendre qu'on était finaliste. C'est extraordinaire! Sherbrooke a une longue tradition dans l'accueil des immigrants. On est reconnus par les pairs, mais être finaliste dans un prix d'envergure provinciale comme celui-là, ça signifie beaucoup pour nous. »
– Roukayatou I. Abdoulaye, agente de liaison à la Ville de Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke est la première ville fusionnée à avoir mis en place une politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes. Elle est aussi la seule ville au Québec à avoir établi sa propre semaine des rencontres interculturelles, en parallèle à celle du Québec, et dont le slogan est **Frontières abolies, cultures enrichies**. L'an dernier, Sherbrooke est devenue la

145^e ville (2^e au Canada) membre du programme **Cités interculturelles du Conseil de l'Europe**.

Parmi les différentes actions, le programme **Sherbrooke, collectivité accueillante** soutient, jusqu'à la hauteur de 20 000 \$, des projets portés par des organismes, tels que : la mobilité des personnes immigrantes grâce au projet Solidarité Transport, la plateforme Web **Sherbrooke aux mille visages** et plusieurs autres.

CATÉGORIE ORGANISME :
LA MAISON D'HAÏTI

La Maison d'Haïti offre des services aux immigrants et aux réfugiés : accueil, intégration, éducation citoyenne, soutien aux familles depuis 50 ans. Par le biais d'une approche citoyenne, elle mise sur la capacité des gens à comprendre leur environnement, à le maîtriser et à procéder collectivement à des choix et ainsi s'organiser librement pour agir ensemble.

La Maison d'Haïti se distingue notamment par l'intégration de l'art comme élément essentiel de ses projets. Elle soutient également un projet jeunesse encourageant les rapports égalitaires et développe des actions basées sur des valeurs féministes et antiracistes. Ceci se traduit par des activités telles que **l'Espace parent** se voulant un lieu d'échange et de détente pour les familles immigrantes, **Goût de vivre** permettant aux jeunes d'exercer gratuitement des activités artistiques et sportives de qualité comme alternative à la violence dans les rues et le **Festival Afro Urbain** permettant chaque année à la population de découvrir les créations et les talents des artistes afrodescendants.

CATÉGORIE ORGANISME : PROJET D'ACCUEIL
ET D'INTÉGRATION SOLIDAIRE

« Un prix de cette envergure, une envergure nationale, et la personne derrière le nom de ce prix... c'est un honneur! Être associé à quelqu'un comme Ulrick Chérubin et pouvoir mettre l'empreinte de notre région dans les actions posées pour l'intégration des immigrants, c'est une belle reconnaissance. » – Céline Auger, directrice générale PAIS

Le Projet d'accueil et d'intégration solidaire (PAIS) est un organisme situé dans la MRC de Bécancour qui a pour mandat d'organiser des activités civiques et amicales visant l'accueil, l'établissement, l'intégration et l'accompagnement des travailleurs immigrants et leur famille. Trois agentes se déplacent sur tout le territoire de la MRC pour maintenir les offres d'ateliers de sensibilisation en collaboration avec les divers organismes.



Crédit photo : Ville de Sherbrooke.



Crédit photo : La Maison d'Haïti.

En plus des services de francisation et d'accompagnement, le PAIS a un projet d'accès à la propriété. Les jeunes ont aussi un projet qui s'adresse spécifiquement à eux avec **Viens à la bibliothèque**, permettant de participer à des activités dans plusieurs bibliothèques, favoriser le goût de la lecture, faire découvrir la richesse des bibliothèques et augmenter le niveau de motivation scolaire.

Les personnes immigrantes sont invitées systématiquement à chacune des activités, incluant les travailleurs agricoles avec un permis de moins d'un an : café-rencontre, atelier d'information, aide à la conduite automobile en hiver, sorties culturelles et sportives, etc.

« Quand on fait ce travail, on a toujours l'impression qu'on fait tout simplement notre travail. Travailler avec les clientèles immigrantes, c'est un acte solidaire de réponse à leurs besoins. C'est déjà une belle reconnaissance d'être finaliste. Ça fait chaud au cœur. C'est important que le travail dans les régions soit connu et reconnu, car il y a tellement de services et de personnes qualifiées qui portent de beaux projets. » – Fanny Allaire Poliquin, directrice générale du Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie (SANAM)



La famille Al Hadeed de Sainte-Sophie-de-Lévrard.
Crédit photo : PAIS.

CATÉGORIE ORGANISME : SERVICE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS DE LA MATANIE

Le Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Matanie (SANAM) mobilise une diversité de personnes immigrantes à participer aux activités et à s'impliquer. Réserver des places aux personnes immigrantes sur ses différents comités, travailler de pair avec la communauté et les élus-es, et embaucher des personnes immigrantes sont quelques exemples d'actions concrètes.

Le SANAM, c'est aussi les activités **Rézo Matanie** qui rassemblent chaque année des centaines de personnes. Ces activités organisées avec les organismes et les municipalités facilitent le réseautage, font rayonner la diversité culturelle, favorisent la découverte du territoire et suscitent des échanges et la création de liens significatifs

entre Mataniens, nouveaux arrivants québécois et personnes immigrantes. Les nouveaux arrivants dans la communauté rayonnent grâce à de nombreux portraits et témoignages se trouvant notamment sur la plateforme BienvenueDansMaMatanie.com.



L'équipe du Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie.
Crédit photo : Mélodie Pardonnet.

ANIMER LE CHANGEMENT

FORUM DÉVELOPPEMENT DURABLE

15-16 SEPTEMBRE 2022

7^E ÉDITION CHANGEMENTS CLIMATIQUES

CENTRE DES CONGRÈS DE VICTORIAVILLE
HÔTEL LE VICTORIN

JE M'INSCRIS

vic.to/forumdd

UNE JOURNÉE ET DEMIE POUR STIMULER LA CONCEPTION DE PROJETS MUNICIPAUX DURABLES ET INNOVANTS

Présenté par

VICTORIAVILLE
santé urbaine

En collaboration avec

Hydro Québec

Partenaires

DE PLUS EN PLUS DE JEUNES IMMIGRANTS CHOISISSENT LES RÉGIONS

Selon les données compilées par Place aux jeunes en région (PAJR), entre 2014 et 2019, la proportion de néo-Québécois faisant le choix de s'établir en région est passée de 13 % à 22 %. « Et c'est encore plus élevé aujourd'hui, précise Stéphane Lesourd, directeur des opérations de PAJR. Le fait que les Québécois veulent se rapprocher de la nature, ça résonne aussi chez les immigrants. »

Un autre élément contribue à cette augmentation : l'accueil des personnes issues de l'immigration. « L'accueil et l'intégration de personnes immigrantes, c'est l'affaire d'une communauté, souligne Luc Dastous, président du conseil d'administration de PAJR et directeur général du Carrefour jeunesse-emploi (CJE) d'Arthabaska. Tout le monde ensemble qui fait le petit effort de plus, ça fait une différence. Place aux jeunes est un élément de la recette, ajouté à la volonté politique, celle de la collectivité et le travail des organismes. »

TRAVAILLER À AIDER LES GENS

PAJR promeut la migration des jeunes en région et travaille à faciliter leur intégration professionnelle, mais aussi sociale, et ce, dans 83 MRC où un agent PAJR offre des services aux 18 à 35 ans. « Au départ, PAJR était pour faire revenir les jeunes en région pour éviter la dévitalisation. L'augmentation de la clientèle immigrante, principalement ces 10 dernières années, a changé notre travail, explique M. Lesourd. On a donc offert des formations, pour outiller nos agents par exemple, pour mieux comprendre les différents permis de travail, mieux saisir les besoins, les références culturelles, etc. »

Activités d'attraction, d'accueil et de rétention constituent la stratégie adoptée. Elles se déclinent de plusieurs façons. D'abord plusieurs actions sont faites au préalable pour valider l'intérêt réel des gens à s'installer en région. « On écoute d'abord, explique M. Lesourd. Avant, on était plus en mode vendeur. Maintenant, on cherche à mieux comprendre les besoins des personnes qui veulent partir en région : leurs études, leur capacité de s'éloigner, leur conjoint, leurs enfants, leurs loisirs. Le "après 5 h" est tout aussi important que le travail. »

Des séjours exploratoires en groupe ou individualisés sont également organisés. Ces séjours ont pour objectifs de faire découvrir le territoire, de participer à des activités de réseautage professionnel, de rencontrer les gens du milieu et de briser la glace.

Un travail de sensibilisation doit aussi être fait dans les régions concernant l'accueil des immigrants. « L'inconnu, ça fait peur, c'est normal. Maintenant les gens sont plus conscients de l'apport de l'immigration, souligne M. Dastous. Ces personnes participent à l'économie locale, mais aussi, dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, consolident les

emplois en contribuant au maintien des activités des entreprises. »

LES CONDITIONS GAGNANTES POUR L'ACCUEIL D'IMMIGRANTS EN RÉGION

« Ça prend une volonté du milieu et il faut rassembler les décideurs, les élus-es, les organisations. PAJR peut outiller, donner des formations. Notre réseau d'agents est vraiment sur le terrain. Ils connaissent leur région, ils ont un bon réseau de contacts », fait valoir M. Lesourd.

DES SOUHAITS POUR L'AVENIR

Pour le président du conseil d'administration de PAJR, Luc Dastous, quelques actions nationales doivent être envisagées pour favoriser l'installation de gens en région : l'accès au réseau Internet haute vitesse, une meilleure couverture cellulaire, plus de places en service de garde et plus de logements. « Et le dernier et non le moindre, le transport en région, le transport collectif. Une vision globale et à long terme est nécessaire pour permettre la mobilité non seulement à l'intérieur d'une région, mais aussi pour les gens en région qui souhaitent accéder aux grands centres », conclut-il. ■



Séjour exploratoire dans la MRC de Memphrémagog.
Crédit photo : Place aux jeunes en région.



UNE ÉTUDE SUR L'ENGOUEMENT POUR LES RÉGIONS

PAJR a récemment publié, avec l'Institut national de recherche scientifique (INRS) et la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, l'étude *La dynamique démographique des jeunes de 15 à 34 ans dans les régions du Québec : une perspective sur 30 ans (1986-2016)*. « On parle beaucoup d'exode urbain, mais ce n'est pas tout à fait ça, explique M. Lesourd. La volonté derrière cette recherche est de regarder sur une période plus longue afin de relativiser les choses. Même s'il y a une embellie dans les régions, ça ne compense pas toutes les pertes des années précédentes. On peut être content et parler d'engouement pour les régions, mais il ne faut pas oublier tout ce qu'on a perdu. » L'étude peut être consultée au chairejeunesse.ca/node/1624.

ANAS AMADDAH : DE CASABLANCA À RIMOUSKI

Anas Amaddah est arrivé au Québec en 2018 afin de poursuivre sa maîtrise en génie de production automatisée à l'École de technologie supérieure à Montréal. En décembre 2020, il participe à une rencontre virtuelle avec l'agente de Place aux jeunes Drummondville, Julie Rainville. Sur le point de terminer ses études, il cherchait à s'éloigner de la ville. « À Montréal, j'avais beaucoup d'amis marocains, mais je voulais me sentir sorti du Maroc. Je voulais me redécouvrir moi-même, me challenger », raconte l'ingénieur de 28 ans. Il est resté en contact avec M^{me} Rainville, puis un jour, il a vu dans un autre salon de l'emploi une offre d'une entreprise de Rimouski. « Le poste m'a plu alors je me suis dit pourquoi pas. J'ai donc été mis en contact avec Martin [NDLR Martin Poirier, agent PAJ à Rimouski] qui m'a aidé à m'installer. »

L'aide a d'abord été très pratico-pratique : comment se rendre à Rimouski sans voiture pour l'entrevue en personne? Où loger alors que la distance Montréal-Rimouski rendait difficile la recherche d'appartement? Conseils et recommandations ont alors été très utiles.

M. Amaddah est arrivé à Rimouski en mai 2021 pour occuper un poste de coordonnateur de production chez Miralis. « Martin m'a accueilli, on est allé souper. Il m'a aussi présenté la région et fait connaître d'autres organismes comme Rézo Rimouski-Neigette avec qui je fais régulièrement des activités. C'est très important pour se sentir chez nous. »

Et comment c'est de vivre en région alors qu'on vient d'une grande ville? « Ça me plaît beaucoup. Tout est proche, plus simple. J'aime la nature, la randonnée, les découvertes. Il y a beaucoup à découvrir, beaucoup à faire. J'ai eu un coup de cœur en visitant la ville lorsque je suis venu pour l'entrevue en février. Quand je suis arrivé en mai, c'était encore plus beau. Je me disais alors pourquoi pas. Maintenant, je suis plutôt à l'étape de me demander pourquoi je partirais d'ici! »

spe
VALEUR ASSURABLE
Professionnels en valeurs aux fins d'assurance

Connaître la véritable valeur de vos biens vous permet d'obtenir une couverture d'assurance juste et suffisante.

POUR AVOIR L'ESPRIT TRANQUILLE, FAITES CONFIANCE À DES PROFESSIONNELS POUR ÉVALUER LA JUSTE VALEUR À NEUF DE VOS IMMEUBLES.

Montréal 514 788-9777
Québec 418 227-9777
Sans frais 1 800 227-5257

évaluation@spevaleurassurable.com
www.spevaleurassurable.com

Êtes-vous **sous** ou **surévalué** ?

Être informé, **c'est payant!**

RECONNU
PAR LES
ASSUREURS

Partout au Québec

CERAMIQ : POUR UNE IMMIGRATION À SAVEUR RÉGIONALE

Au moment d'écrire ces lignes, le comité de sélection du programme Accueillir en français était sur le point d'entamer l'évaluation des projets déposés par les municipalités et MRC membres de la FQM. Des démarches collectives et initiatives locales ayant pour objectif de favoriser l'intégration et l'établissement durable de personnes issues de l'immigration dans leur nouvelle communauté qui répondront aux critères de sélection pourraient ainsi voir jusqu'à 75 % du coût de leur projet financé par le programme Accueillir en français, et ce, jusqu'à concurrence de 5 000 \$.*

Dans l'attente de vous dévoiler les projets qui auront été sélectionnés, l'occasion est belle de présenter le Chantier d'échanges sur les réalités de l'accueil et du maintien de l'immigration au Québec (CERAMIQ), une communauté de partage fort dynamique formée de ressources régionales en immigration.

SE REGROUPER AUTOUR D'ENJEUX COMMUNS

Le CERAMIQ a été mis sur pied par quelques intervenants en accueil et intégration des nouveaux arrivants qui ressentaient le besoin d'avoir accès à une communauté de pratique plus représentative des milieux ayant un taux d'immigration de moins de 5 %. « Nous étions quelques-uns à participer aux rencontres du GEDCIQ [NDLR Groupe d'expertise pour le développement des cités interculturelles au Québec], qui sont très pertinentes, mais qui sont plus axées vers les grandes villes. Nous nous sentions donc moins interpellés », explique Maude Grenier, coordonnatrice à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants à la MRC Mékinac et l'une des membres fondatrices du CERAMIQ.

Le GEDCIQ a donc mis en contact les quelques personnes ayant manifesté ce même souhait de traiter d'enjeux plus régionaux. Depuis, six grandes rencontres ont été organisées et la communauté de pratique regroupe à ce jour plus d'une soixantaine de membres provenant notamment d'organismes d'accueil et d'intégration, de carrefours jeunesse-emploi (CJE) et de MRC.

Lors des rencontres, une thématique principale est traitée puis des membres ayant mentionné leur intérêt peuvent bénéficier de quelques minutes pour parler d'une initiative inspirante dans leur région selon une présentation de type *elevator's pitch*.



1^{re} rangée : Joëlle Roy-Boulanger, agente de projets et coordonnatrice de la politique d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, MRC de Bellechasse; Maude Grenier, coordonnatrice à l'accueil et à l'intégration des nouveaux arrivants, MRC de Mékinac; Roukayatou I. Abdoulaye, agente de liaison et responsable du dossier immigration, ville de Sherbrooke.
2^e rangée : Sonia Champagne, agente de développement pour le Service de développement économique et forestier, Agglomération de La Tuque; Paul-Antoine Martel, conseiller en relation avec les milieux et coordonnateur du comité d'accueil des nouveaux arrivants, ville de Val-d'Or.

« C'est très collaboratif, explique M^{me} Grenier. En plus des rencontres, nous avons un groupe privé Facebook pour échanger rapidement entre nous des références ou des informations. Nous avons aussi un *drive* de partage de documents de référence, d'études et de portraits de territoires afin que tous aient accès rapidement à l'information. »

ACCUEILLIR ET CONTRIBUER À L'ENRACINEMENT DES PERSONNES IMMIGRANTES

Différents enjeux sont discutés lors de ces rencontres : le logement, le défi de mobilisation des partenaires, la sensibilisation des élus-es, et ce, toujours avec un regard régional.

« C'est la mobilisation de toute une communauté qui permet l'accueil et l'enracinement des personnes immigrantes. Alors on cherche à trouver des concepts qui parlent à tout le monde pour rendre

les milieux plus accueillants et bienveillants en partageant des exemples de mobilisation et d'actions concrètes d'intégration et d'inclusion dans les volets professionnels, de loisirs, d'éducation, etc. Plus on travaille sur les perceptions, plus on met en place de petites actions concrètes et significatives et plus on implique les élues dès le départ dans nos démarches, plus on réussit à sensibiliser la communauté à tous les aspects positifs de l'accueil de personnes immigrantes en région », conclut M^{me} Grenier.

Il est toujours possible de devenir membre du CERAMIQ en les joignant par courriel à enracinement.regions.quebec@gmail.com ou en joignant le groupe privé Facebook CERAMIQ – Communauté de pratique. ■

*Des demandes supérieures à 5 000 \$ peuvent être soumises selon certains critères.

ENTREVUE AVEC JEAN BOULET, MINISTRE DE L'IMMIGRATION

QUEL EST L'APPORT DE L'IMMIGRATION DANS LES RÉGIONS?

L'immigration constitue un facteur de développement social et économique, de croissance démographique, de dynamisme culturel et linguistique pour le Québec. Elle contribue à la vitalité des municipalités dans l'ensemble des régions du Québec. Les besoins dans les régions en matière de main-d'œuvre et de croissance démographique sont importants. L'immigration constitue une des solutions pour pallier ces défis.

Par leur apport socioculturel et professionnel, les personnes immigrantes représentent assurément une valeur ajoutée très importante pour le Québec.

Nous le savons, la pénurie de main-d'œuvre touche l'ensemble des régions du Québec. Pourtant, la majorité des immigrants se dirigent vers la région métropolitaine de Montréal. Entre 2016 et 2020, 75 % des immigrants déclaraient leur intention de se diriger vers la métropole. L'apport de l'immigration en région devrait être davantage équilibré par rapport à la métropole et nous travaillons en ce sens.

QUELLE EST L'IMPORTANCE DU RÔLE DES RÉGIONS DANS L'IMMIGRATION?

Sachant que les efforts en matière de régionalisation semblent avoir un impact positif auprès des personnes immigrantes d'arrivée récente (5 ans et moins), il est donc primordial d'agir rapidement et d'aiguiller les personnes immigrantes directement à l'étranger ou dès leur arrivée au Québec.

Les régions s'assurent d'être des lieux d'accueil et d'intégration des personnes immigrantes nouvellement arrivées au Québec. L'appui à l'intégration est particulièrement bénéfique pour les régions. Par exemple, la région du Centre-du-Québec est très active à ce niveau. Appuyée par la Société de développement économique de Drummondville (SDED), elle offre des services aux entreprises pour faciliter l'attraction et l'intégration de travailleurs étrangers, mais aussi des outils pour favoriser l'établissement de ces travailleurs de façon permanente. C'est ce type d'approche qui mobilise une communauté régionale qui permet une intégration réussie des immigrants.



M. Jean Boulet, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre responsable de la région de la Mauricie et député de Trois-Rivières

Par ailleurs, dans une optique de régionalisation de l'immigration et pour appuyer les régions, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a poursuivi son déploiement en région entamé depuis 2019. Il s'appuie actuellement sur un réseau régional composé de 9 directions régionales et de 74 antennes. La Fédération québécoise des municipalités (FQM) a d'ailleurs été un partenaire crucial dans ce déploiement en région.

Parallèlement, on peut compter sur un réseau de plus de 200 partenaires à travers le Québec qui tous contribuent à l'intégration des nouveaux arrivants.

DE QUELLE FAÇON LES MUNICIPALITÉS ET LES MRC PEUVENT-ELLES CONTRIBUER À FACILITER OU ENCOURAGER L'ACCUEIL DE PERSONNES ISSUES DE L'IMMIGRATION SUR LEUR TERRITOIRE?

Les municipalités et les MRC doivent réunir les conditions propices à l'attraction, à l'établissement durable en région et à l'intégration des personnes et elles le font déjà pour plusieurs d'entre-elles, comme l'exemple du Centre-du-Québec le démontre. En plus d'un appui pour l'intégration en emploi, les régions peuvent offrir des services pour l'aide au logement et autres services offerts dans les localités qui peuvent être bénéfiques pour les immigrants

nouvellement arrivés. Les actions des régions et des MRC s'inscrivent en complémentarité avec les services d'accompagnement offerts par le MIFI. Elles offrent les services de proximité aux citoyennes et citoyens, y compris en matière de culture, de loisir et plusieurs autres domaines facilitant l'intégration. Elles sont aux premières lignes de l'accueil et de l'intégration des personnes immigrantes.

En complémentarité, le ministère de l'Immigration travaille de près avec les régions, les gouvernements locaux et des organismes partenaires. Le Programme d'appui aux collectivités (PAC) offert par le Ministère permet, par un soutien financier, d'aider les organismes et les collectivités régionales à réaliser des projets qui visent à promouvoir les relations interculturelles entre Québécoises et Québécois de toutes les origines dans leur communauté.

COMMENT SE COORDONNENT LES OBJECTIFS D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT AVEC LE TRAVAIL DES BUREAUX RÉGIONAUX DU MIFI?

Le Ministère assure la coordination gouvernementale en matière de régionalisation de l'immigration et la mise en place d'initiatives ministérielles qui ont pour objectif de favoriser l'attraction et l'établissement durable des personnes immigrantes en région. Pour mener à bien ce travail de coordination sur le terrain, le Ministère s'appuie sur un réseau régional actuellement composé de 9 directions régionales et de 74 antennes au sein desquelles 85 agentes et agents d'aide à l'intégration accompagnent des personnes immigrantes dès l'étranger (Accompagnement Québec) et 74 conseillères et conseillers en régionalisation travaillent de concert avec les acteurs du milieu dans l'atteinte des objectifs du Ministère afin que les collectivités soient des milieux de vie attractifs pour les personnes immigrantes.

Finalement, je le rappelle : notre gouvernement vise à attirer davantage d'immigrants vers les régions qui sont des lieux propices à l'intégration en emploi, mais aussi au niveau de l'intégration à la société québécoise, particulièrement dans l'apprentissage de la langue française. Ainsi, le déploiement du MIFI en région est essentiel pour travailler de pair avec les collectivités locales à répondre à nos objectifs globaux en immigration. ■

MRC D'ARTHABASKA : PRÊTE À SAISIR LES OPPORTUNITÉS

Plusieurs municipalités et MRC ont déposé ces derniers mois leur plan d'action en immigration dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). La MRC d'Arthabaska fait partie de celles-ci. Ce plan d'action concerté 2022-2025 comptant 27 actions est issu d'un vaste travail de concertation entamé en novembre 2020, mais il s'appuie sur un historique de concertation en immigration qui est bien ancré depuis près de 10 ans.

«Victoriaville est une ville d'accueil de réfugiés depuis environ 30 ans, relate Patrick Paulin, conseiller à la Ville de Victoriaville et coprésident (avec David Vincent, maire de Sainte-Séraphine et préfet suppléant) du comité aviseur qui veillera maintenant à la mise en œuvre du plan d'action. Vers 2015, le MIFI s'est retiré des régions. Nous, on croyait que l'immigration devait être une action concertée. On s'est donc pris en main et on a créé la Table qui regroupait des gens provenant de l'éducation, du CIUSSS, du milieu économique, du communautaire, d'un organisme en employabilité et qui était portée par la Ville de Victoriaville.»

Une cartographie des rôles et responsabilités des organismes et institutions du milieu en termes d'immigration a été faite, suivie d'une demande de soutien financier qui a été refusée. «Nous sommes donc entrés dans une période de latence et on est revenus au travail en silos qu'on avait voulu briser», ajoute M. Paulin. La Ville de Victoriaville a demandé à la MRC d'Arthabaska de joindre sa voix politique et que l'immigration devienne un dossier régional.

Attraction, intégration et rétention de l'immigration teintent donc les stratégies de la MRC depuis huit ans. «Le PAC, c'est une opportunité pour nous qu'on était prêt à saisir. Le MIFI est plus présent dans les régions et il remet des compétences aux communautés. On attend de leurs nouvelles pour le financement des actions du plan que nous venons de déposer, mais on est en attente active. On est une MRC assez dynamique et on continue de travailler sur les enjeux transversaux comme le logement, les places en garderie, le transport collectif. On n'attend pas les bras croisés. On travaille le terrain», souligne M. Paulin.

EN ACTION POUR L'IMMIGRATION

«La MRC a révisé sa planification stratégique territoriale pour 2020-2025 et le plan d'action en immigration fait partie des enjeux prioritaires. De là a découlé l'embauche d'une ressource», explique la directrice du développement des communautés, Marie-Pier Boucher. Parmi les actions qui ont été ciblées dans le plan, elle mentionne des activités culturelles, de la formation et du soutien dans les entreprises, des services de garde et du covoiturage en partenariat avec des organismes du territoire.

«C'est un plan partenarial. C'est une marque de commerce ici. On ne réinvente pas la roue, on met en commun l'expertise de l'ensemble des organismes existants pour créer une véritable communauté d'accueil. Le MIFI soutient la mobilisation et les actions. J'espère qu'un jour il pourra jouer un rôle de leader pour rassembler les autres ministères sur des enjeux qui ont un impact sur l'accueil des immigrants comme le logement, les garderies, le transport collectif. Donnons les moyens d'habiter le territoire de façon cohérente. Une belle immigration ne peut être faite sans tenir compte des régions», conclut M. Paulin. ■



Fête de la diversité culturelle à Victoriaville.
Crédit photo : ExposImage.

HÉBERGEMENT INSOLITE POUR VIVRE DES MOMENTS INCOMPARABLES AU QUÉBEC

Depuis deux ans, les Québécois n'ont jamais été aussi nombreux à visiter les régions, au grand bonheur des établissements touristiques qui rivalisent d'originalité pour séduire une clientèle avide de vivre une expérience différente. Que ce soit pour l'aventurier, l'amateur de plein air ou de sensations fortes, ou pour celui ou celle qui cherche tout simplement le confort, les régions proposent une offre d'hébergement hors normes de plus en plus variée pour répondre à une demande toujours grandissante. À quelques jours de l'été, QUORUM présente quelques-uns des hébergements insolites parmi les plus inspirants au Québec.

DIRECTION CHARLEVOIX

À Petite-Rivière-Saint-François, les Dômes de Charlevoix se classent dans la catégorie d'hébergement écoluxeux. Depuis son ouverture à l'automne 2018, l'établissement propose l'expérience d'un dôme géodésique érigé à flanc de montagne avec une vue époustouflante sur le fleuve et les montagnes.

D'inspiration scandinave, toutes les commodités d'un chalet de luxe se retrouvent à l'intérieur de cette bulle de 8 mètres de diamètre : un espace foyer, une grande terrasse, deux grands lits, une cuisine et une salle de bain complètes. Certaines installations sont équipées d'un spa, d'autres d'un plafond vitré pour admirer le ciel étoilé depuis le confort de son lit. Le plancher de béton radiant permet de conserver une température uniforme à l'intérieur des dômes. Conçus par les architectes Bourgeois et Lechasseur, rien n'a été laissé au hasard pour offrir une expérience 5 étoiles en pleine nature.

Cette idée originale vient des trois entrepreneurs Guillaume Genest, Simon Allard et Simon Veilleux, qui poursuivent leur croissance. Avec un nouvel associé, ils ont récemment développé une



Les Dômes de Charlevoix proposent des bulles en forme d'igloo où il est possible de passer une nuit quasiment à la belle étoile dans un établissement 5 étoiles.

Crédit photo : Max Valsan.

nouvelle offre d'hébergement touristique appelée Réflexion - Maisons miroirs.

Dotées d'une façade de verre miroir de 40 pieds de long qui leur permette de se fondre dans la nature, les deux nouvelles maisons miroirs misent sur la contemplation de la nature, tant de l'intérieur qu'à l'extérieur, ainsi que sur le confort en pleine nature où le luxe et le minimalisme se côtoient.

Pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes, chaque unité possède deux chambres, une salle de bain avec douche à l'italienne, une salle à manger, une cuisine haut de gamme, une salle de séjour vitrée, un foyer, un coin lecture en plus d'un spa à l'extérieur. Un endroit idéal pour se gâter en expérimentant l'inusité sans sacrifier son confort.

REPÈRE BORÉAL : UNE HISTOIRE FAMILIALE

Un peu plus à l'Est, aux Éboulements, Repère Boréal est une adresse distinctive pour quiconque cherche un hébergement écologique dans un environnement forestier. Le domaine propose des microchalets douilletts décorés avec goût à partir de matériaux recyclés, avec ou sans salle de bain.

La particularité de ces chalets vient de leur grande fenestration qui s'étend jusqu'au toit et qui offre une ouverture sur la nature sans pareille. À la nuit tombée, il est possible d'admirer les étoiles depuis son lit. Chaque repère peut accueillir de deux à quatre personnes et donne accès à une zone spa avec des bains chauds et un sauna de même qu'à des installations multifonctionnelles.

Repère Boréal est une entreprise familiale dirigée par les frères Simon et Jonathan Galarneau depuis 2016. Initialement imaginé par leur père, le projet familial n'a malheureusement pas eu le temps de voir le jour avant son décès. Guidés par des valeurs entrepreneuriales et animés du désir de reprendre les ambitions paternelles, les deux frères ont choisi de les mener à terme à sa mémoire, mais aussi dans l'objectif d'innover.

Leur plus récente innovation vient tout juste d'être lancée après plus de deux ans de travail. Il s'agit d'un nouveau type d'habitation perché à 30 pieds dans les airs, appelé Uhu, dont la signification est hibou en innu. Une expérience qui promet un dépassement assuré.



Aux Éboulements, Repère Boréal offre depuis peu un nouveau type d'habitation perché à 30 pieds dans les airs, appelé Uhu, dont la signification est hibou en innu.

Crédit photo : @jonathonjames.

CAP SUR LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

À Saint-Gédéon, il est possible de vivre une nuit exceptionnelle sur les eaux du lac Saint-Jean dans un loft flottant, été comme hiver. L'Igloft est un concept d'hébergement pour le moins insolite qui permet d'expérimenter un environnement polaire dans un confort luxueux.

L'idée revient à Stéphane Tremblay, ancien député fédéral et provincial de la région, qui cherchait une façon d'exploiter l'hiver en donnant l'impression de dormir dehors tout en étant à la chaleur. Au début des années 2010, pendant quelques hivers, il a débuté l'exploitation de son Igloft, un hébergement hybride se situant entre le loft et l'igloo. C'est en constatant que les gens commençaient à craindre la fonte des glaces au

printemps qu'il a décidé de transformer l'Igloft en Îloft en y ajoutant des flotteurs.

Conçu en aluminium léger, le loft flottant peut accueillir deux personnes. L'intérieur est vitré et comporte un dôme de verre permettant d'observer les étoiles et le climat nordique du lac Saint-Jean, ainsi que l'immensité de ce désert blanc, à la chaleur. Un coin cuisine, une salle de bain et un espace pour y dormir cohabitent dans une construction *design*. Le chauffage, l'éclairage et l'eau courante sont même inclus.

L'Igloft est situé à quelque 800 mètres du rivage. Pour se rendre à ce petit hôtel de luxe flottant, l'hiver, c'est la raquette, l'été, le kayak ou le bateau à moteur selon la température. Une activité haut de gamme pour ceux et celles en quête d'un hébergement d'expérience.

DE L'HÉBERGEMENT DANS LES ARBRES À CAP JASEUX

À Saint-Fulgence, sur la rive nord du fjord du Saguenay, le Parc Aventures Cap Jaseux se distingue par une offre d'hébergement insolite très variée. On y retrouve deux maisons dans les arbres, deux sphères suspendues, des dômes, des *coolbox*, des cabines en bois rond ainsi qu'un camping rustique.

Nichée à plus de 8 mètres du sol, la maison dans les arbres est particulièrement étonnante avec le tronc d'un arbre qui traverse le plancher comme dans les livres pour enfants. Depuis la terrasse, la vue sur le fjord est fabuleuse.

Sur le site d'une superficie de quelque 200 hectares, de nombreuses activités plein air et d'écotourisme sont offertes, comme le kayak de mer, la *Via Ferrata*, des parcours d'hébertisme, de la voile, de la cueillette de champignons, de la massothérapie, de la pêche et des sentiers de randonnée.

Créé en 1977, le Parc du Cap Jaseux est né du legs des terres de l'homme d'affaires saguenéen Paul Murdock à la municipalité de Saint-Fulgence

afin d'y aménager un parc. Destiné au public et à l'appréciation du milieu naturel, le site appartient toujours à la municipalité. Sa gestion est confiée à la Coop de Solidarité du Cap Jaseux.

Avec sa richesse naturelle, ses hébergements insolites et son éventail d'activités, le Parc Aventures Cap Jaseux est devenu une destination d'aventure et d'écotourisme prisée. Son souci de se différencier et d'innover en fait un endroit unique en son genre.

MA CABANE À SACRÉ-CŒUR

En poursuivant notre route du côté nord du fjord, à L'Anse-de-Roche, près de Sacré-Cœur, on retrouve Canopée Lit, un établissement qui propose des cabanes et des bulles perchées sur pilotis au milieu d'une forêt de 24 hectares où coulent trois charmants ruisseaux.

L'histoire de Canopée Lit est singulière. Elle a commencé en 2008 lors d'un voyage au Canada. Après un repas imprévu aux abords du fjord et un coucher de soleil à couper le souffle, une forêt était à vendre et voilà, la famille française a eu le coup de foudre pour ce coin de pays et l'aventure était partie.



À L'Anse-de-Roche, dans le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Canopée Lit propose des cabanes et des bulles perchées sur pilotis en forêt.

Crédit photo : Myriam Baril-Tessier.

Si une cabane au Canada est le rêve de plusieurs Français, Claire Rommelaere et Jérémie Girard l'ont réalisé en créant des gîtes en hauteur. En 2010, ils ont inauguré leurs premières cabanes 4 saisons dans la forêt, puis en 2014, ils ont lancé les cabanes d'été en installant un dôme en verre au-dessus d'un lit. Pouvant accueillir deux personnes, les bulles sphériques transparentes permettent de tout voir sans être vu.

Leblanc
illuminations
CANADA

CRÉATEUR & FABRICANT
DE DÉCORS LUMINEUX

1 866 814-3617 | www.leblanc-illuminations.ca

SUIVEZ-NOUS!

L'établissement se décrit comme un site de *glamping*, ou camping *glamour*, en d'autres mots. Le déjeuner est livré le matin à 8 h et les soirs d'été, des pizzas sont cuites sur place pour emporter dans sa cabane ou au quai de L'Anse-de-Roche, où l'on peut déguster les deux pieds dans le Saguenay.

DES YOURTES FLOTTANTES DANS LA BAIE DES CHALEURS

À Carleton-sur-Mer, en Gaspésie, le dépaysement est assuré avec les yourtes flottantes Aux 4 vents. Au large de la côte dans un barachois entouré de deux bras de sable, l'entreprise touristique a installé des radeaux sur lesquels sont érigées des yourtes d'origine mongole où le confort est douillet et le panorama fabuleux.

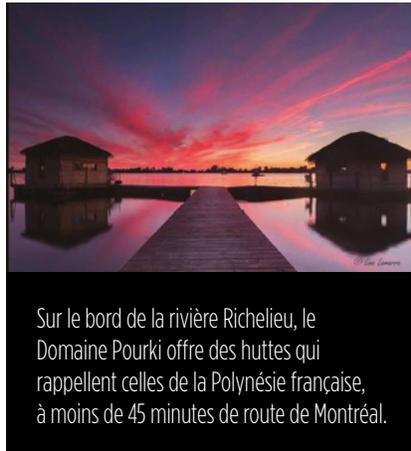
Depuis son ouverture en 2009, le succès est incontestable. Dès la première année d'opération, une troisième yourte a dû être installée pour répondre à la demande. En juillet 2014, lorsque les installations ont été détruites par le passage de l'ouragan Arthur, le carnet de réservation était plein. Incapables d'importer de nouvelles yourtes de Mongolie à temps pour la saison estivale, des chalets flottants temporaires ont été construits à la hâte pour répondre à la demande.

L'expérience a enchanté de nombreux visiteurs au point où la réputation de l'entreprise dépasse les frontières du Québec. Les yourtes Aux 4 vents sont en page couverture de deux magnifiques livres français : « Maisons nomades : Un souffle bohème » et « Petits habitats insolites et nomades », publiés aux éditions de La Martinière à Paris.

Le site d'aventure Aux 4 vents comprend également l'Auberg'Inn, une auberge de jeunesse 3 étoiles en bordure de mer, comportant différents types d'hébergement moins insolites, mais tout aussi confortables. Un restaurant asiatique avec une superbe terrasse donnant vue sur la mer complète l'offre. L'entreprise souhaite poursuivre la diversification de ses activités récréotouristiques et augmenter sa capacité d'hébergement.

DES HUTTES BORA BORA À SAINTE-ANNE-DE-SABREVOIS

En Montérégie, les huttes Bora Bora du Domaine Pourki offrent une expérience incroyable sur la rivière Richelieu, à moins de 45 minutes de route de Montréal. Accessibles par un long quai en bois, les habitations aux toits de style *palapa* rappellent celles de la Polynésie française.



Sur le bord de la rivière Richelieu, le Domaine Pourki offre des huttes qui rappellent celles de la Polynésie française, à moins de 45 minutes de route de Montréal.

Le niveau de confort y est cependant plus modeste. À l'intérieur, on y retrouve un équipement en toute simplicité : deux lits à une place et deux lits superposés, un petit réfrigérateur, une étagère de rangement, une table à pique-nique et un BBQ. De la terrasse flottante, il est possible d'admirer de magnifiques couchers de soleil.

S'ajoute à l'hébergement insolite sur l'eau une offre originale sur terre. Installées sur le bord de la rivière, les Fa-bulle-euses sont des bulles aux allures de cocon hétéroclite et accueillant. Elles sont situées à proximité des 10 chalets qui peuvent accueillir des familles à un tarif abordable.

L'entreprise est dirigée par Jean-Guy Brochu, un down professionnel à temps partiel nommé Pourki. Avec son fils qui gère le domaine, il a acheté l'ancien camp de vacances Beauvallon pour le transformer en lieu de villégiature peu commun. En plus de l'hébergement insolite, du tiki-bar et de la piscine, il est possible d'y pratiquer une foule d'activités sportives et récréatives, dont la plus nouvelle, la planche de surf électrique.

DES CABANES DANS LA FORÊT OUAREAU

À Notre-Dame-de-la-Merci, dans la région de Lanaudière, Kabania est un petit village de cabanes dans les arbres qui offre une expérience touristique écologique. L'établissement se démarque par sa volonté de faire vivre des moments uniques aux visiteurs tout en les conscientisant à adopter des gestes verts afin de réduire leur empreinte écologique.

L'entreprise propose trois types d'hébergement : les cabanes sur pilotis, les cabanitas et la kaboum, la plus spacieuse des cabanes et aussi la plus isolée. Hybride entre le camping et le refuge, les cabanitas sont les plus originales et les plus rustiques. Construites sur pilotis à la cime des arbres, elles

comprennent une terrasse avec table, chaises, comptoir et toit rétractable. L'accès à l'intérieur se fait en s'accroupissant comme dans une tente, ce qui ajoute au charme des lieux et à l'expérience unique de dormir directement dans les arbres.

Le concept a été développé par deux jeunes entrepreneurs de la région, Mathieu Gibeault et Marie-Christine Tremblay. Inspirés par les cabanes sur le bord de la plage, leur rêve était de créer un lieu où ils aimeraient se retrouver en voyage. En 2011, ils ont inauguré un complexe de 17 cabanes dans la forêt Ouareau, dans Lanaudière.

La préoccupation environnementale n'y est pas qu'un slogan. Des valeurs écoresponsables ont guidé la construction du complexe et animent la gestion des lieux au quotidien. La conception dans les airs permet la conservation des arbres, la régénérescence de la végétation au sol ainsi qu'un meilleur ensoleillement. Le site est alimenté par l'énergie solaire.

Le complexe comprend également plusieurs espaces communs, dont les cuisines, les douches et les coins de feu de camp. Les propriétaires cherchent à favoriser les liens et les rencontres humaines ainsi qu'à faire vivre une expérience unique en symbiose avec la nature.

MOINS INSOLITE, MAIS TOUT AUSSI IRRÉSISTIBLE

Le plus grand réseau de plein air au Québec demeure incontestablement celui de la Sépaq. Impossible de passer sous silence la variété et la qualité de ses installations et de ses possibilités. Leurs principales caractéristiques sont d'abord de s'harmoniser avec



Le prêt-à-camper étoile de la Sépaq est très populaire auprès des familles. Il permet de sortir de sa zone de confort dans une installation confortable, abordable et conviviale.

Crédit photo : Sébastien St-Jean.

la nature, mais aussi de plaire à des milliers de Québécois. En 2020-2021, la Sépaq a connu un taux de croissance de sa clientèle de 40 %.

Précurseure dans le prêt-à-camper, la Sépaq a été la première au pays à importer le concept des tentes Utopia, maintenant devenus les prêt-à-camper traditionnels. Depuis, la société a développé le prêt-à-camper étoile, un hébergement à mi-chemin entre la tente du prospecteur et le chalet. De forme cubique, ces hébergements sont plus grands et peuvent accueillir plus de personnes.

Complètement québécois, les prêt-à-camper étoile ont été développées par les architectes de la Sépaq. « Ils ont été conçus en prenant en considération les commentaires des visiteurs, de ce que les visiteurs aiment ou n'aiment pas, explique Simon Boivin, responsable des relations avec les médias à la Sépaq. Nous ne cherchons pas tant à ce que notre hébergement soit insolite, construit à la cime d'un arbre ou suspendu, nous voulons d'abord qu'il s'intègre bien dans l'environnement et qu'il réponde aux besoins des visiteurs. »

Le réseau de la Sépaq compte présentement 188 prêt-à-camper étoile répartis dans tous les parcs nationaux et les réserves fauniques à travers le Québec. Très populaires auprès des familles, ils remplaceront progressivement les tentes Utopia au fil des prochaines années.

Le produit le plus insolite offert par la Société est probablement le refuge Saint-Joseph, dans le Parc

national du Mont-Mégantic. Cet ancien conteneur transformé avec le raffinement qui distingue la Sépaq est installé depuis 2019 au sommet du mont Saint-Joseph. Il s'agit d'un endroit isolé où il est possible d'observer les étoiles en toute tranquillité au cœur de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic. ■

UN DÉSIR D'ÉVASION DE PLUS EN PLUS RECHERCHÉ

L'attrait pour l'hébergement insolite n'est pas unique au Québec. En France, la demande est de plus en plus forte. Selon le site Web français Abracadaroom, spécialisé dans la promotion et la location de ce type d'hébergement, la France compterait près de 4000 modules d'hébergements insolites. Si près de la moitié offre des cabanes authentiques avec un confort standard, des toilettes sèches et parfois ni eau ni électricité, plus de 50 % proposent le confort et le luxe, un marché en forte croissance. Le spa privé est le service le plus recherché par les visiteurs du site.

Comment expliquer ce phénomène? L'offre insolite répond à plusieurs besoins actuels, comme la recherche d'évasion, la proximité avec la nature et la parenthèse du quotidien dans une bulle de bien-être. Très certainement amplifié par la crise sanitaire, le désir de vivre quelque chose de différent, le temps d'un court séjour dans un rayon de quelques heures de route, séduit de plus en plus une clientèle impatiente de vivre ses rêves.

**L'EXCELLENCE, LA COMPÉTENCE ET L'ÉCOUTE ENGAGÉE
D'UN PARTENAIRE AU SERVICE DU MONDE MUNICIPAL.**

418 651-9900 • QUÉBEC | 514 845-3533 • MONTRÉAL  

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

50 ans



M^e Louis Béland, avocat associé
DHC Avocats

Chronique rédigée par

DHC
— AVOCATS —

Le plaidoyer en faveur de l'implantation de réseaux cellulaires partout en région est des plus justifiés, surtout pour les régions qui souffrent encore aujourd'hui d'une couverture imparfaite, voire inexistante.

Cependant, dans certains milieux urbains, l'implantation des tours cellulaires fait depuis longtemps l'objet de débats du type « pas dans ma cour ». Or, il s'avère que les municipalités ont très peu de pouvoirs relativement à l'implantation des tours cellulaires, puisque le domaine des télécommunications, bien qu'inexistant ou très peu présent au moment de la rédaction de la constitution canadienne en 1867, a depuis été jugé comme étant une compétence exclusive du fédéral².

Un bon exemple des limites du pouvoir municipal est illustré dans la décision de la Cour fédérale, dans un dossier qui opposait la Ville d'Otterburn Park, d'une part, au Procureur général du Canada et à TELUS

RÉSEAUX CELLULAIRES : INTÉRÊT MUNICIPAL, COMPÉTENCE FÉDÉRALE

Dans un article paru dans le journal La Presse du 4 septembre 2021¹, le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) rappelait que « les activités quotidiennes nécessitent actuellement de recourir aux réseaux cellulaires, telles l'orientation routière, les livraisons, le commerce en ligne, le télétravail, les soins de santé et les appels d'urgence. Dans ce contexte, les Québécois méritent mieux qu'un service en gruyère. Surtout quand cela affecte la sécurité des citoyens et la vitalité des territoires, plaçant ainsi des limites inacceptables au développement de certains milieux et aux projets mis de l'avant par nos élus. »

Communications, d'autre part³. Dans cette affaire, la Ville, ainsi qu'une large partie de sa population s'opposait à l'implantation d'une tour cellulaire au site connu sous le nom de *Mountainview*. Cette décision nous rappelle que la loi⁴ confère au ministre fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (le « ministre ») un pouvoir explicite et exclusif de déterminer l'emplacement des antennes de télécommunication.

Ainsi, malgré la vive opposition citoyenne au projet, le ministre conclut que le site *Mountainview* permettra à TELUS de répondre à ses besoins technologiques actuels et futurs, mais que le projet devra toutefois être implanté en conformité avec les mesures d'atténuation environnementale et visuelle auxquelles

TELUS s'est engagée lors des consultations auprès des citoyens et de la municipalité.

En cas de contestation de la décision du ministre devant la Cour fédérale, comme ce fut le cas dans l'affaire d'Otterburn Park, il ne revient pas à la cour de substituer son opinion à celle du ministre quant au choix de l'emplacement. La cour ne peut qu'évaluer si la décision du ministre est raisonnable et si l'emplacement choisi constitue une « issue possible et acceptable ». Le ministre jouit donc d'une très large discrétion et son choix relatif à l'emplacement d'une tour prévaudra généralement sur les préoccupations d'une municipalité et de sa population qui craignent la pollution visuelle ou encore les répercussions des ondes cellulaires en termes de santé publique.

Mentionnons ici que le critère que l'on applique aux décisions du ministre fédéral est le même que l'on applique à toute décision discrétionnaire d'un conseil municipal, c'est-à-dire que la discrétion doit être exercée de façon raisonnable et de bonne foi. En ce sens, les juges n'hésitent pas à réitérer souvent dans leurs jugements que les conseils municipaux sont mieux placés que les juges pour apprécier la grande variété de facteurs dont la municipalité peut légitimement tenir compte au moment de l'adoption de résolutions et de règlements, y compris des facteurs généraux d'ordre social, économique et politique⁵.

Cela étant dit, la Cour fédérale rappelle, dans l'affaire impliquant la Ville d'Otterburn Park⁶, qu'il existe tout de même un certain encadrement du processus décisionnel du ministre et celui-ci s'exprime par plusieurs circulaires publiées à cet effet. Entre autres, dans une circulaire⁷, le ministre exige qu'une compagnie de télécommunications facilite le partage des installations existantes avec tout compétiteur qui lui en fait la demande. En ce sens, avant de pouvoir ériger un nouveau pylône, on devra démontrer que le partage d'un pylône existant avec un compétiteur n'est pas une meilleure solution. Des mesures de consultation

sont prévues dans une autre circulaire⁸, le promoteur devant consulter la population locale, ainsi que l'autorité responsable de l'utilisation des sols («ARUS»), c'est-à-dire la municipalité, dans la plupart des cas.

En conclusion, il faut voir que si le déploiement du réseau cellulaire est un enjeu d'intérêt et d'impact pour les élus-es locaux et leurs citoyens, il n'en demeure pas moins que ce domaine demeure, à ce jour, la compétence du lointain parlement fédéral, tout comme d'autres compétences aux répercussions locales importantes telles que la navigation⁹ sur nos lacs et cours d'eau, ou encore l'aéronautique¹⁰.

Au moment d'écrire le présent article, nous apprenions une bonne nouvelle pour les municipalités en matière de réseaux cellulaires. Si les normes d'implantation des tours cellulaires échappent au pouvoir décisionnel des municipalités, elles n'échappent pas à leur rôle d'évaluation. Dans une saga qui dure depuis près de 10 ans, la Cour d'appel¹¹ vient d'infirmer les décisions de la Cour du Québec et de la Cour supérieure, et de confirmer la décision d'origine du Tribunal administratif du Québec qui déclarait que ce sont toutes et chacune

des composantes d'un réseau cellulaire qui doivent être portées au rôle. De son côté, Vidéotron cherchait à restreindre les éléments portés au rôle aux seules composantes pouvant être qualifiées d'«immeubles» au sens du *Code civil du Québec*. ■

¹ *Les régions perdent le signal!* La Presse, 4 septembre 2021, par Jacques Demers, président de la FQM.

² *In re Regulation and Control of Radio Communication in Canada, [1932] A.C. 304.*

³ 2019 CF 1571.

⁴ *Loi sur la radiocommunication*, LRC 1985, Chap. R 2.

⁵ *Catalyst Paper Corp. c. North Cowichan (District)*, 2012 CSC 2.

⁶ Voir note 3 ci-haut.

⁷ CPC-2-0-17.

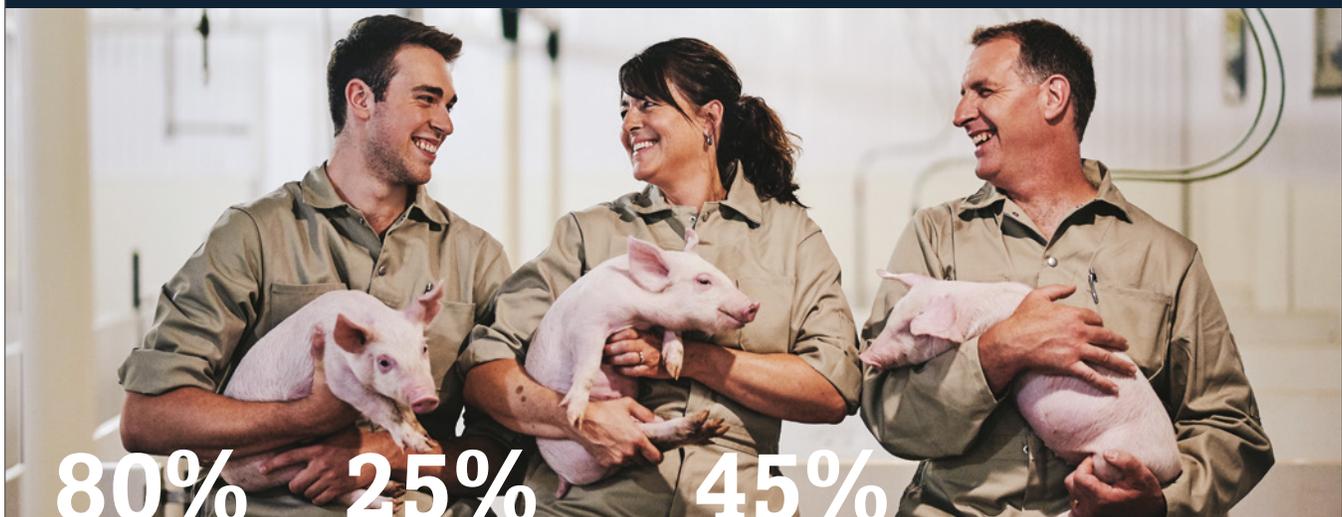
⁸ CPC-2-0-05.

⁹ *Chalets St-Adolphe inc. c. St-Adolphe d'Howard (Municipalité de)*, 2011 QCCA 1491.

¹⁰ *Québec (Procureur général) c. Canadian Owners and Pilots Association*, 2010 CSC 39.

¹¹ *Ville de Québec c. Vidéotron*, 2022, QCCA 594, décision du 2 mai : délai de pourvoi à la Cour suprême toujours pendant

L'ÉLEVAGE PORCIN AU QUÉBEC : INNOVANT ET CRÉATEUR DE RICHESSE



80%

du porc consommé au Québec est local

25%

moins de GES produits que les autres exportateurs de porcs

45%

moins d'eau consommée que les autres exportateurs de porcs

Un élevage porcin s'installera sur le territoire de votre municipalité ?
Nous pouvons vous accompagner afin d'en connaître davantage sur notre élevage.
relationsgouvernementales@leseleveursdeporcs.quebec
450 679-0540

Les Éleveurs de porcs du Québec



Josée Desharnais, coordonnatrice
en développement local et régional
Fédération québécoise des municipalités

AEQ OFFRE PLUSIEURS OPPORTUNITÉS POUR NOS RÉGIONS

Mis en place au printemps 2021, Accès entreprise Québec (AEQ) s'est bien implanté dans les MRC du Québec. Avec deux ressources supplémentaires, AEQ vise à accélérer le développement économique local et à assurer une approche complémentaire d'accompagnement et de financement des entreprises. Plusieurs MRC ont saisi l'opportunité en utilisant les ressources additionnelles proposées par ce programme, pour bonifier ou élaborer des projets collectifs. Voici trois initiatives inspirantes.

MRC BEAUCE-SARTIGAN

Si vous entendez le mot Beauce, vous penserez au royaume de la PME manufacturière, à la nature colorée des Beaucerons et à sa rivière capricieuse aux débâcles légendaires, mais très peu associeront la région au tourisme. Lorsque le programme AEQ fut lancé l'an dernier, le Conseil économique de Beauce (CEB), organisme délégué de la MRC de Beauce-Sartigan, y a vu l'occasion d'ajouter à son équipe un conseiller en développement touristique afin de bonifier ce secteur d'activité dans la MRC.

Dès l'été 2021, le CEB a formé un comité stratégique en tourisme qui a émis un constat clair : notre MRC attire bon nombre de nuitées grâce à ses 8 campings, son Centre de congrès et ses bonnes tables, mais elle doit diversifier son offre touristique afin d'attirer plus de touristes et prolonger la durée de leurs séjours. C'est donc sur ces bases qu'une stratégie visant à stimuler la naissance d'attraits et d'infrastructures touristiques fut élaborée et qu'un budget fut grevé d'affectation.

« Je désire saluer l'ouverture du conseil d'administration du CEB d'avoir accepté d'attirer une enveloppe de 380 000 \$ à même nos capitaux

propres, pour créer le Fonds Nouveaux Attraitis Touristiques », a indiqué M^{me} Hélène Latulippe, directrice générale du CEB. Au cours des 4 prochaines années, cette enveloppe et l'accompagnement spécialisé d'un conseiller permettront de soutenir le démarrage de plusieurs projets en Beauce-Sartigan. Pour y arriver, 8 appels à concours seront organisés, chacun offrant une subvention de 25 000 \$, alors que la balance de l'enveloppe servira à soutenir les projets par un prêt sans intérêt.

Lancé en novembre dernier, le Fonds Nouveaux Attraitis Touristiques a généré une réelle effervescence puisque plus d'une trentaine de promoteurs ont démontré de l'intérêt à entreprendre un projet au cours des prochains mois ou années. Nul doute que l'embauche d'un conseiller en tourisme via AEQ, combiné à la création du fonds, servira d'effet de levier pour stimuler le développement du secteur touristique sur le territoire beauceron.

MRC TÉMISCAMINGUE

En 2019, pour inverser la tendance démographique en baisse, le Témiscamingue, par le biais de la planification stratégique, a choisi de travailler au développement de trois pôles économiques prometteurs, dont le pôle aventure-nature.

Un projet a été déposé au fonds des régions de Desjardins. Une somme de 100 000 \$ a été octroyée pour engager une ressource afin d'accélérer le développement de ce pôle. Le contrat de cette personne se terminait en avril 2021. Étant sur une lancée importante avec l'arrivée du parc national Opémican, la MRC a fait le choix de maintenir le poste, chose rendue possible par le financement d'AEQ.

Même si plusieurs organismes et entreprises offrent des services ou des lieux de pratique du plein air et que plusieurs sites sont prometteurs, les acteurs du milieu notent des lacunes et un manque flagrant

d'harmonisation des différentes initiatives. Les enjeux sont : le manque de structure, le manque d'équipements spécialisés en plein air pour les résidents et les touristes, le manque d'intervenants certifiés, le manque de services de support favorisant l'accessibilité à la pratique ainsi que le manque d'entretien et d'aménagement des sites de pratique en plein air.

Une coop comme outil de développement

Avec la réalisation des étapes préliminaires et la dynamique établie, la ressource AEQ a soutenu un groupe de promoteurs dans l'élaboration et la mise en service d'une coopérative aventure-nature, née au printemps 2021 : la Coop de l'Arrière-Pays. La coopérative de solidarité a la particularité de regrouper plusieurs types de membres et favorise les partenariats, le tout créant une synergie au sein de l'industrie.

Le projet repose sur l'ajout d'équipements spécialisés, la forfaitisation d'expériences en plein air, la formation, l'ajout de services essentiels pour appuyer l'offre, la mise en place d'une équipe d'intervenants en plein air qualifiés, l'aménagement et l'entretien structuré des lieux de pratique de même qu'un site

Web transactionnel performant : arrierepays.coop/fr/accueil/.

NOUVELLE-BEAUCE : UNE OPPORTUNITÉ POUR DENB!

L'annonce du programme AEQ a été accueillie comme une bouffée d'air frais en Nouvelle-Beauce, car celui-ci offrait l'opportunité de bonifier l'offre de services de Développement économique Nouvelle-Beauce (DENB) et de travailler à la mise en place de nouveaux projets répondant aux enjeux économiques des entrepreneurs. Cette aide financière établie sur une période de 5 ans permettait aussi à DENB d'offrir deux postes attrayants auprès de candidats expérimentés.

Le recrutement n'a pas été facile, mais à la fin d'août 2021, l'équipe de DENB s'est agrandie en accueillant deux nouveaux collègues dans ses rangs, soit une conseillère en innovation et en productivité et un conseiller aux entreprises. Les compétences et connaissances de ces deux nouveaux conseillers se sont rapidement traduites par de l'accompagnement d'entrepreneurs et la mise en place de nouveaux projets et outils destinés à les aider. À titre d'exemple, à l'automne dernier, le projet-pilote Admln a vu le jour. Ce projet-pilote permet à des entreprises du territoire

d'optimiser leurs processus administratifs tout en identifiant des solutions numériques. Les objectifs de ce projet sont de réduire les coûts, les tâches répétitives et le gaspillage tout en créant un environnement de travail organisé et standardisé permettant de réconcilier productivité et qualité de travail. Admin a été développé dans un souci de répondre aux besoins des petites, moyennes et grandes entreprises, et ce, pour tous les secteurs d'activités confondus.

Au cours des prochaines années, DENB désire être plus proactif auprès de l'ensemble des entrepreneurs du territoire et aussi accentuer les projets de sensibilisation et d'accompagnement dédiés à l'innovation et à la productivité. Le service de développement économique croit fermement qu'en répondant aux besoins réels des entrepreneurs par divers services adaptés, les entreprises demeureront compétitives, innovantes et par le fait même, des piliers solides dans le dynamisme de la région.

Nous remercions pour leur collaboration :

M^{me} Hélène Latulippe, directrice générale du CEB,
M^{me} Nadia Bellumeur, directrice générale, Société du développement du Témiscamingue et M^{me} Marlène Bisson, directrice des opérations et commissaire industrielle DENB. ■

POUR QUE VOUS N'AYEZ PAS À CHOISIR ENTRE PROXIMITÉ & EXPERTISE

Possédant plus de **16 places d'affaires** réparties dans **8 régions** du Québec, Cain Lamarre a la capacité d'offrir une expertise de haut niveau combinée à une fine connaissance du milieu et des enjeux locaux. Ce sont plus de **25 professionnels** en droit municipal et de l'environnement qui composent, au quotidien, avec plusieurs lois particulières et qui s'assurent de faire respecter ces règlements devant les instances judiciaires appropriées, afin de répondre aux besoins de leur clientèle.



Louise Leclerc, L.L.
Directrice principale, Affaires juridiques, indemnisation
et prévention des sinistres
La Mutuelle des municipalités du Québec

LA PRÉVENTION DES SINISTRES POUR FAVORISER UNE STABILITÉ DES PRIMES

La synergie des différentes opérations d'assurance de La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) est essentielle pour réduire les sinistres qu'elle reçoit chaque année, et ce, afin de maintenir des conditions d'assurance avantageuses pour les municipalités.

Les exemples ci-dessous illustrent bien l'esprit de collaboration qui anime les équipes à chacune des étapes du processus de gestion des risques et démontrent le soutien offert aux municipalités assurées pour prévenir leurs sinistres.

ÉTAPE 1 — IDENTIFICATION DES RISQUES

La codification des risques et des sinistres

La prévention efficace des sinistres affectant le monde municipal passe par une connaissance détaillée de leurs causes. À cet effet, l'équipe des réclamations classe les sinistres rapportés en fonction de leurs causes précises de façon à dégager un portrait global de celles-ci et à prévoir les actions à mettre en place pour les prévenir.

La mise à jour des informations lors des visites sur le terrain

Lors de ses visites dans les municipalités assurées, le service de la prévention met à jour les informations détenues dans le dossier client. Une attention est portée sur le type de construction, le type de chauffage, le type de système d'alarme et l'affectation.

ÉTAPE 2 — ÉVALUATION DU RISQUE

Mesurer la fréquence et la sévérité des sinistres pour optimiser les efforts de prévention

À l'aide de la codification, l'équipe de la prévention mesure l'occurrence et le coût de chacun des sinistres par lignes d'affaires. Cette analyse lui permet d'orienter ses interventions vers les risques dont le potentiel de diminution est le plus important. Par exemple, il a été démontré que les sinistres les plus coûteux affectant les bâtiments assurés sont les incendies et que la cause la plus fréquente de ceux-ci relève d'une installation électrique. Autre exemple, il a été établi que les types de sinistres les plus coûteux en responsabilité civile sont les dommages par l'eau dont font partie les refoulements d'égout chez les citoyens. Ou encore, il a été prouvé qu'en matière d'erreurs et d'omissions, ce sont des problématiques d'application réglementaire qui sont à l'origine de la plupart des sinistres.

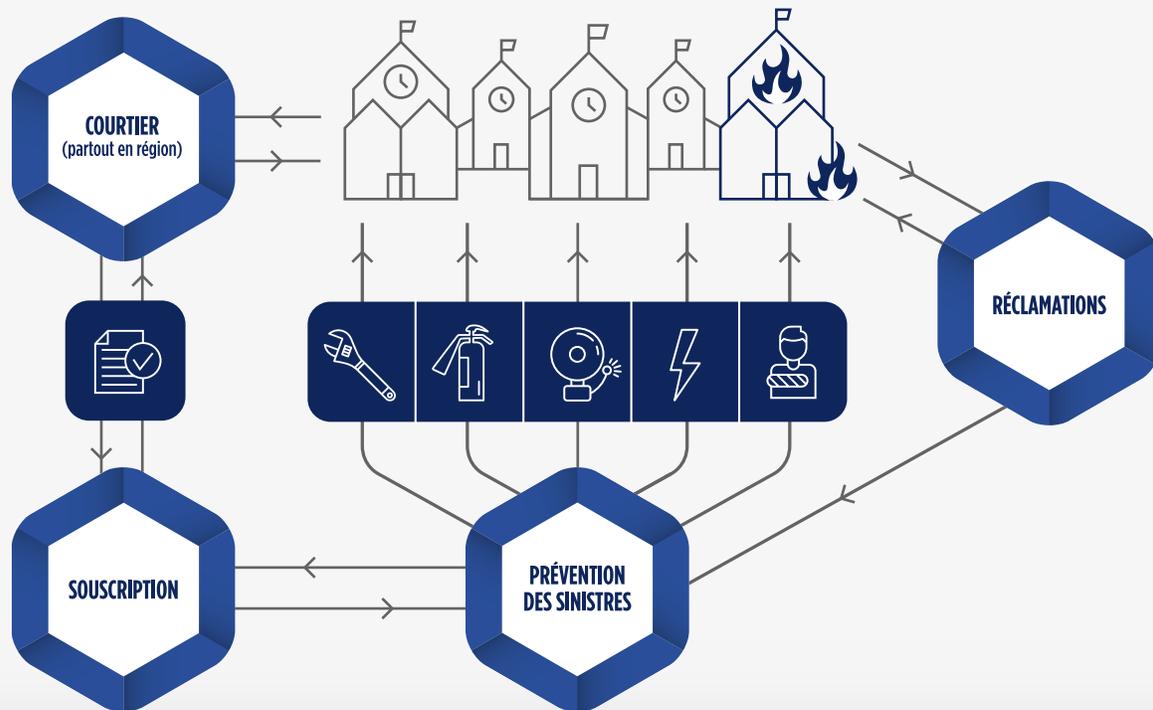
Mesurer les situations aggravant le risque

Lorsqu'un nouveau risque ou une aggravation d'un risque existant est constaté sur le terrain, une évaluation est faite par le service de la prévention, en collaboration avec l'équipe

de la souscription, afin d'émettre des recommandations adaptées à la situation. Un bon exemple de cette synergie concerne le repérage sur le terrain d'un bâtiment assuré dont l'intégrité est compromise en raison d'un manque d'entretien. La prévention demandera alors à la municipalité d'intervenir pour protéger son actif et le public, alors que la souscription pourra établir les conditions auxquelles il pourra être acceptable de continuer d'assurer le bâtiment.

Lorsqu'un nouveau risque ou une aggravation d'un risque existant est constaté sur le terrain, une évaluation est faite par le service de la prévention, en collaboration avec l'équipe de la souscription, afin d'émettre des recommandations adaptées à la situation.

Une SYNERGIE qui profite à toutes nos Municipalités assurées



ÉTAPE 3 — MESURES PRÉVENTIVES

Les visites sur le terrain et les recommandations

Les visites de prévention sont donc orientées vers les risques prioritaires, dont font partie les incendies. C'est d'ailleurs pour cette raison que deux cycles d'inspection en cette matière se superposent à la MMQ, soit un en sécurité incendie et un en sécurité électrique. Cette dernière est traitée lors d'inspections thermographiques visant à trouver des points chauds sur les réseaux électriques. Les recommandations effectuées à la suite des visites préventives permettent également aux souscripteurs et aux courtiers de suivre l'évolution des actifs assurés.

Les nouveaux risques

Lorsque la souscription reçoit une demande pour assurer une activité inhabituelle ou plus risquée, la prévention et la souscription analysent le dossier pour déterminer à quelles conditions l'activité pourrait être souscrite. Le but est que la municipalité puisse réaliser son projet sans s'exposer à un risque de sinistre important. Dans le même ordre d'idée, la MMQ agit de façon à préserver ses municipalités assurées de tout

sinistre majeur qui pourrait découler de l'acceptation d'un risque trop hasardeux.

Révision des règlements sur les clapets

Les municipalités qui ont un service d'égout savent qu'en cas de dysfonctionnement du réseau, des dommages peuvent être causés aux résidences des citoyens. Une bonne façon de prévenir ce type de sinistre est de protéger les résidences à l'aide de clapet antiretour. À cet effet, la MMQ mène une campagne de révision des règlements sur les clapets auprès des municipalités dont le risque de refoulement est le plus important.

Des conseils dans l'application réglementaire

Les erreurs commises lors de l'application réglementaire, notamment dans le traitement des demandes de permis, sont malheureusement fréquentes. Leurs causes sont multiples, mais une solution simple et efficace permet de les réduire : il s'agit simplement de demander de l'aide dès qu'un doute s'installe. Les municipalités assurées peuvent d'ailleurs compter sur le Service d'assistance juridique FQM/MMQ qui met à leur disposition des avocats spécialisés en droit municipal pour répondre aux

questions de leurs officiers municipaux, et ce, à un tarif concurrentiel.

ÉTAPE 4 — SUIVI DES MESURES

Les sinistres perçus comme une occasion de faire mieux

L'efficacité des mesures et du processus est contrôlée par une analyse en continu des sinistres jugés prioritaires. Lorsque les causes précises de ces sinistres sont identifiées, des mesures préventives sont ajoutées aux formulaires d'inspection utilisés lors des visites sur le terrain ou aux normes de souscription.

UNE SYNERGIE AVANTAGEUSE POUR LES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Afin d'offrir aux organisations municipales des services pertinents et adaptés à leurs défis, la MMQ se regroupe avec la Fédération québécoise des municipalités et devient le Fonds d'assurance des municipalités du Québec. Cette synergie renforcée permettra aux municipalités de préserver leur accès aux produits d'assurance de dommages nécessaires pour protéger leurs activités actuelles et futures, tout en conservant leurs conditions avantageuses. ■



Philippe Couette, conseiller en gestion des risques SST
FQM Prévention/Médical Services-conseils-SST

ÊTES-VOUS PRÊTS POUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX?

Comme vous le savez certainement, la *Loi modifiant le régime de santé et de sécurité du travail* découlant du projet de loi n° 59 a été sanctionnée en septembre dernier. Celle-ci était attendue depuis bon nombre d'années par les principaux acteurs œuvrant en santé et sécurité du travail (SST) et, compte tenu de son ampleur, l'entrée en vigueur des différentes dispositions se fait progressivement. Par ces modifications, l'employeur devra donc être impliqué plus que jamais dans la prévention au sein de l'organisation.

En plus des différents mécanismes de prévention et de participation supplémentaires à mettre en place, l'identification et l'analyse des risques psychosociaux dans les milieux de travail représentent de nouvelles obligations législatives qui peuvent amener certains défis supplémentaires. Cette chronique y sera donc consacrée afin que chacun puisse y voir plus clair.

Selon l'INSPQ (2016), les risques psychosociaux se définissent comme des « Facteurs qui sont liés à l'organisation du travail, aux pratiques de gestion, aux conditions d'emploi et aux relations sociales et qui augmentent la probabilité d'engendrer des effets néfastes sur la santé physique et psychologique des personnes exposées ». Ainsi, bien que plusieurs organisations aient déjà fait un virage centré sur le bien-être des employés, la Loi vient baliser le tout pour que les milieux de travail soient plus sains et moins susceptibles d'engendrer de la détresse psychologique chez les travailleurs.

Voici donc les principaux risques psychosociaux à prendre en charge dans vos organisations :

- Le harcèlement psychologique;
- La courtoisie, la civilité et le respect;
- La charge de travail;
- La clarté des rôles;

- L'autonomie décisionnelle;
- La reconnaissance au travail;
- Le soutien du supérieur et des collègues;
- L'information et la communication;
- La conciliation travail-vie personnelle;
- Les événements à potentiel traumatique.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le harcèlement psychologique, qui est toujours présent dans plusieurs milieux de travail malgré l'inclusion de nouvelles dispositions législatives dans la *Loi sur les normes du travail* en 2004, soit depuis près de 20 ans.

En effet, encore aujourd'hui de nombreuses réclamations pour harcèlement psychologique font l'objet de dossiers à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Celles-ci mettent en cause les divers acteurs municipaux, que ce soit des élus-es à l'égard des employés municipaux ou même des travailleurs entre eux.

Comme les employeurs ont l'obligation d'offrir un milieu de travail sain et que la CNESST en fait une

priorité, il importe que chaque organisation municipale regarde où elle se situe par rapport à la prévention du harcèlement psychologique et qu'elle agisse sans délai si des améliorations doivent être apportées.

Ainsi, chaque employeur doit avoir adopté et mis en œuvre une politique visant à contrer le harcèlement psychologique. Celle-ci devra notamment interdire le harcèlement psychologique, l'encadrer s'il a tout de même lieu et décrire la procédure à suivre pour la victime afin de l'inciter à dénoncer ces situations.

Les élus-es et les employés devraient également avoir suivi une formation relative au harcèlement psychologique afin de les sensibiliser face aux comportements à éviter afin que le climat de travail demeure en tout temps paisible et empreint de respect mutuel. À cet effet, les membres de la mutuelle FQM Prévention ont accès gratuitement à des formations en ligne.

La FQM offre aussi 2 formations en autoapprentissage visant à outiller employés et gestionnaires face

au harcèlement psychologique. Rendez-vous sur formationmunicipale.com.

La courtoisie, la civilité et le respect vont un peu dans le même sens, puisque de ces comportements découlent la collaboration, le plaisir de travailler ensemble et l'absence de conflits potentiels pouvant mener, justement, à du harcèlement psychologique. Encore une fois, la bienveillance à l'égard des employés, des dirigeants et des élues devrait être le mot d'ordre.

La charge de travail des employés aurait avantage à être évaluée périodiquement pour s'assurer qu'elle respecte ce qui peut être accompli par une personne dans une période donnée. On devra également voir à ce que celle-ci ait la compétence et la formation pour accomplir l'ensemble de ses tâches. Une personne dépassée par la lourdeur de sa tâche pourrait développer des symptômes psychologiques.

La clarté des rôles influence également la charge de travail en ce sens qu'il est important de fixer des objectifs clairs et d'éviter les conflits de rôles où des directives contradictoires pourraient rendre floue la priorité dans les tâches à effectuer.

L'autonomie décisionnelle, quant à elle, représente notamment la possibilité pour un individu de choisir

ses méthodes de travail, ses heures de pauses, l'ordre dans lequel il effectue ses tâches, etc. Évidemment, une latitude totale n'est souvent pas possible en fonction de la nature du poste.

La reconnaissance parle un peu d'elle-même. Il va sans dire que les actions visant à reconnaître le travail d'une personne sont nécessaires et doivent être réalisées fréquemment.

Le soutien du supérieur immédiat et des collègues est également extrêmement important pour l'équilibre de l'individu, mais également pour son engagement à l'égard de son travail. La disponibilité, l'écoute et l'empathie du supérieur immédiat en sont quelques exemples. La collégialité, l'entraide et la collaboration entre collègues font également en sorte que des liens se tissent.

Pour ce qui est de l'information et de la communication, c'est sans grande surprise que l'organisation municipale devrait transmettre les informations pertinentes en temps opportun et viser une communication efficace et transparente à l'égard des employés municipaux.

Depuis bon nombre d'années, on parle de la conciliation travail-vie personnelle au sein des

organisations. Évidemment, celle-ci est applicable à certains corps d'emplois plus qu'à d'autres, mais il n'en demeure pas moins qu'elle devrait être mise en place pour répondre à un besoin chez les travailleurs. L'horaire comprimé, modifié ou d'été, la semaine de 4 jours, les congés spéciaux, etc., sont toutes des pratiques pouvant être mises en place.

Enfin, pour ce qui est des événements à potentiel traumatique, on entend entre autres par là des événements où la vie d'un individu a été mise en danger. Lorsque de tels événements surviennent, il est important pour l'employeur de permettre aux travailleurs exposés de parler des événements tout en leur apportant le soutien nécessaire.

Évidemment, tout ne peut être fait en un seul claquement de doigts! Tout ce qui a trait au climat de travail devrait être priorisé et, peu à peu, tous les risques psychosociaux seront pris en charge.

La mutuelle de prévention de la FQM vous soutient dans ces changements législatifs. N'hésitez pas à y adhérer! Pour plus d'information, rendez-vous au fqm.ca/services¹. ■

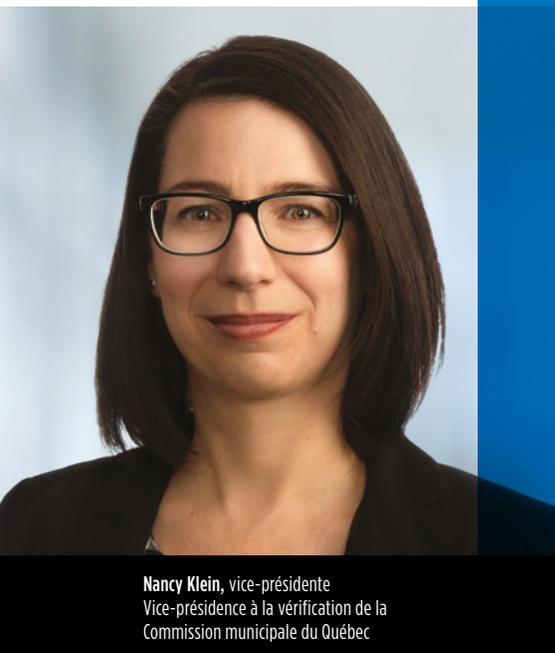
¹ <https://www.fqm.ca/services/mutuelle-fqm-prevention-en-sante-et-securite-au-travail/>

TRAFFIC
innovation:

Pour une mobilité active et sécuritaire
Faites la différence dans votre ville

www.trafic-innovation.com

VISION ZERO



Nancy Klein, vice-présidente
Vice-présidence à la vérification de la
Commission municipale du Québec

Chronique rédigée par

**Commission
municipale**

Québec 

La saine gestion au bénéfice de tous

Ce portrait est éloquent quant aux multiples particularités distinguant les MRC entre elles et dans le système de gouvernance public. Le processus décisionnel, avec son principe de double majorité, et l'adoption du budget par partie, illustrent notamment la singularité de leur gouvernance, régie par un vaste et complexe cadre législatif et réglementaire.

En fonction d'une diversité de facteurs, chaque MRC représente donc un écosystème unique. Le nombre de municipalités locales comprises dans leur territoire, leur superficie, la taille de leur population, l'ampleur des compétences qu'elles exercent, à l'interne ou par le biais d'un organisme, sont des exemples de spécificités qui distinguent une MRC d'une autre et qui ont un effet déterminant sur leurs activités. Quelques faits intéressants :

- Des MRC comptent 2 municipalités alors que d'autres en comptent plus de 20;
- 18 MRC ont un préfet élu au suffrage universel plutôt qu'un préfet maire d'une municipalité du territoire et il dispose d'un mandat de 4 ans et non de 2 ans;

PORTRAIT DES MRC : UNE MULTITUDE DE PARTICULARITÉS

En mars 2022, la Vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec a publié un portrait des municipalités régionales de comté (MRC) qui présente un aperçu de leur environnement, de leur rôle, de leurs champs de compétence, de leurs processus de gouvernance, de même que quelques indicateurs et renseignements financiers. En vue de la réalisation d'audits auprès des MRC, ce portrait vise entre autres à susciter un intérêt, voire des questionnements, sur les défis et enjeux de ces dernières.

- Une majorité de MRC ont une population de moins de 50 000 habitants et 5 MRC ont une population de moins de 10 000 habitants;
- Le tiers des MRC ont sur leur territoire une municipalité dont la population représente au moins 50 % de la population totale de la MRC.

Ce portrait présente également des observations découlant de l'étude de certains renseignements disponibles publiquement. Par exemple, l'analyse des décisions consignées aux procès-verbaux d'un échantillon aléatoire de 30 MRC a révélé qu'au moins 85 % des décisions en 2020 ont été prises à l'unanimité. Dans les cas où la décision n'était pas documentée comme étant unanime, les procès-verbaux ne contenaient souvent que peu ou pas d'information sur le résultat de la votation. En revanche, une bonne pratique a été relevée en matière de clarté et de transparence. Des MRC ont présenté, dans leurs procès-verbaux, le nombre de voix positives et

négatives ainsi que de l'information sur la population associée aux municipalités ayant voté.

De plus, une analyse des rapports financiers récents a permis de formuler quelques observations sur la gestion et la situation financière des MRC. Comme elles n'ont pas le pouvoir d'imposer des taxes et qu'une part importante de leurs revenus est constituée des quotes-parts des municipalités locales, le portrait propose l'indice de contribution financière à la MRC, un indicateur inspiré de l'indice d'effort fiscal des municipalités locales. En le mettant en relation avec l'indice de vitalité économique, un point de référence est offert aux MRC pour se comparer simultanément sur 2 plans : la vitalité économique et l'effort financier qu'elles demandent aux municipalités locales. Toute comparaison doit être réalisée avec prudence, puisque certains facteurs influent sur les résultats, notamment les compétences exercées par la MRC.

Le portrait présente également certains domaines de compétences exercées par les MRC, tels que l'aménagement et l'urbanisme, la gestion du territoire et de ses ressources, le développement local et régional, l'évaluation foncière, la gestion des matières résiduelles et la sécurité publique. On y constate l'envergure et la diversité de l'implication des MRC dans leurs environnements sociaux, économiques et environnementaux.

En effet, comme partenaires clés du gouvernement du Québec et des municipalités locales, et comme actrices de la dynamique régionale, les MRC sont au cœur de nombreuses planifications et concertations. Voici un aperçu des planifications qu'adoptent les MRC, soit en vertu d'une exigence législative ou par choix politique :

- Schéma d'aménagement et de développement;
- Plan régional des milieux humides et hydriques;
- Plan de gestion des matières résiduelles;
- Schéma de couverture de risques;
- Plan de développement de la zone agricole;
- Politique culturelle.

Les MRC sont également parties prenantes de diverses ententes avec des ministères, telles que les ententes de délégation de gestion foncière des terres du

domaine de l'État. Elles collaborent avec de nombreux acteurs et instances diverses comme les Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire, les comités consultatifs agricoles et les organismes de bassins versants.

Enfin, le portrait contient des observations sur la conformité des MRC à certaines dispositions législatives, afin de cerner des points d'amélioration potentiels :

- Une liste des contrats comportant une dépense d'au moins 25 000 \$ conclus par les MRC doit être publiée dans le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) et le site Web de chaque MRC doit faire mention de cette publication et comprendre un hyperlien vers cette liste. Près de 50 MRC présentaient sur leur site Web un hyperlien menant vers la page Web du SEAO pour consulter la liste des contrats. Certaines MRC ont omis cet hyperlien ou l'ont intégré à leur site Web sans l'identifier explicitement comme conduisant à la liste des contrats requise par la Loi;
- Les 16 MRC qui ont entamé un processus de révision de schéma d'aménagement et de développement (SAD) ont adopté leur projet de schéma révisé dans un délai moyen de plus

de 14 ans après l'entrée en vigueur de leur SAD actuel. Selon la Loi, l'adoption du premier projet de règlement doit se faire dans les deux ans suivant le début de la période de révision, qui elle doit s'amorcer au plus tard 5 ans après la date d'entrée en vigueur du SAD;

- Selon les données disponibles, la quasi-totalité des rôles d'évaluation sous la responsabilité d'une MRC a été équilibrée conformément à la Loi. Cependant, la vérification des renseignements qui permettent d'établir l'évaluation foncière remonte à plus de 8 ans pour 13 % des 1,5 million d'unités d'évaluation évaluées par les MRC. Pour ces unités, il y a donc un risque que la vérification dépasse le délai de 9 ans.

Les missions d'audit à venir auprès des MRC miseront, tout comme pour les municipalités locales, sur les activités présentant un potentiel significatif d'amélioration de la gestion, dans le but de susciter des changements positifs et durables, et ce, au bénéfice des citoyens.

Pour consulter le portrait, visitez le site Web de la Commission à cmq.gouv.qc.ca/portrait. ■

L'ANCAI c'est...

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES

Près de 500 municipalités se sont déjà prévaluées de la possibilité que leur offrent la Loi des Cités et Ville et le Code municipale de s'assurer d'un maximum de retombées économiques locales. Elles ont voté par résolution municipale une clause priorisant l'utilisation des camionneurs membres d'organismes titulaires d'un permis de courtage en services de camionnage en vrac délivré par la Commission des transports du Québec.

UN VASTE BASSIN DE CAMIONS

Plus de 5 000 camions couvrant tout le Québec, disponibles 24/7.

Consultez la liste des 72 organismes de courtage affiliés à l'ANCAI à l'adresse : www.ancai.com/courtage/12
Information : 418-623-7923



mon ANCAI



L'Association nationale des camionneurs artisans inc.



FORMATION MUNICIPALE

ÉLECTION PARTIELLE? LE COURS OBLIGATOIRE LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE, EN AUTOAPPRENTISSAGE, EST LÀ POUR VOUS

Obligatoire pour tous les élus-es municipaux, cette formation a été actualisée avec les changements apportés par la loi issue du PL 49. **Le nouveau contenu, attesté conforme à la Loi par la Commission municipale du Québec**, vise à favoriser le développement de la compétence éthique et déontologique dans l'exercice du rôle de l'élu-e municipal. Disponible en salle et en classe virtuelle, **ce cours est désormais disponible en AUTOAPPRENTISSAGE**, au prix exceptionnel de 149\$ seulement jusqu'au 30 juin 2022. [Cliquez ici pour vous inscrire](#)¹.

FORTEMENT RECOMMANDÉS EN DÉBUT DE MANDAT

[Les rôles et responsabilités des élus-es](#)
[Maîtrisez vos dossiers municipaux](#)
[Gestion financière municipale](#)

PARCOURS VERS UN DIPLÔME

[Parcours nouvel élu-e, Gravir le sommet un pas à la fois](#)²

- Parcours en leadership – Nouvel élu-e : 3^e cohorte à partir du 15 septembre 2022
- Atelier politique 3 : le 16 juin 2022 à 14 h

[Diplôme d'administrateur municipal](#)³
[et Diplôme en leadership](#)⁴

- Programmation d'automne à venir

ÉVÈNEMENT SPÉCIAL PRÉ-CONGRÈS

Préalablement au Congrès 2022, la FQM vous propose un événement spécial pré-Congrès en formule virtuelle.

Afin de compléter les apprentissages du cours obligatoire [Le comportement éthique](#), une occasion unique d'accéder aux cours de base essentiels à tout élu-e municipal vous est proposée le 8 septembre 2022 en soirée! Une formule en version condensée et axée sur l'échange.

Le tout sera couronné le 9 septembre par un café Web exclusif animé par M. Rémy Trudel, personnalité bien connue du monde politique au Québec.

Inscriptions sur formationmunicipale.com⁵. Faites-vite, les places sont limitées!

Toute l'offre de formation de la Fédération québécoise des municipalités est disponible à distance et quelques cours sont également offerts en salle : cours en classe virtuelle, cours en ligne, webinaires et capsules vidéo. Découvrez ici toutes les prochaines dates de 2022 en attendant la nouvelle programmation d'automne.

VOS CONFÉRENCES WEB

- Le jeudi 9 juin 2022 de 18 h à 19 h 30 - [Le Régime transitoire \(milieu hydrique\) : rôle des élus-es](#)
- Le mercredi 15 juin 2022 à 9 h - [PL 64 — Protection des renseignements personnels : impacts pratiques](#)
- Le mercredi 19 octobre 2022 de 10 h à 11 h 30 - [Les obligations municipales dans la Loi sur l'instruction publique](#)
- Le jeudi 10 novembre 2022 de 10 h à 11 h 30 - [Le droit d'accès à l'information des élus-es dans le cadre des dossiers de relations de travail](#)

MRC : DÉCOUVREZ COMMENT CONTRIBUER EFFICACEMENT AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Quelles sont les spécificités des Municipalités régionales de comté (MRC)? Quels en sont les acteurs et quels sont leurs rôles? Quels sont les enjeux des MRC? Comment les placer au cœur d'une action locale efficace? Autant de questions auxquelles la FQM vous aide à répondre grâce à la formation [MRC, comprendre et maximiser les outils de la gouvernance régionale](#).

L'équipe de la formation reste disponible pour vous transmettre une offre personnalisée pour cette formation actuellement disponible uniquement en formule privée. Contactez-nous à competences@fqm.ca.

COURS PRIVÉS : ET SI VOUS FAISIEZ VOTRE PROPRE CALENDRIER?

Tous les cours du répertoire de formation sont offerts en formule privée et... à distance. Pour en savoir plus, communiquez avec nous à competences@fqm.ca.

Et toujours 25 % de remise pour les membres grâce au code promotionnel transmis à votre municipalité.

Toute une équipe à votre service à competences@fqm.ca.



competences@fqm.ca



1 866 951-3343

¹ <https://formationmunicipale.com/products/le-comportement-ethique-autoapprentissage>

² <https://formationmunicipale.com/collections/formation-nouvel-elu-gravir-le-sommet>

³ <https://formationmunicipale.com/collections/diplome-dadministrateur-municipal-1>

⁴ <https://formationmunicipale.com/collections/diplome-leadership-municipal>

⁵ <https://formationmunicipale.com/collections/pre-congres-2022>

Et si on créait de l'énergie avec du fumier ?

A close-up photograph of a black and white cow's head, looking directly at the camera. The cow has two yellow ear tags with the number '702700' and a smaller number '182654' above it. The background is a blurred green field with other cows grazing.

En valorisant les résidus agricoles, comme le lisier et le fumier, on peut produire du gaz naturel renouvelable, une énergie propre.

energir

Ensemble, pensons l'énergie autrement.

devient



Fonds

d'assurance
des municipalités
du Québec



Une synergie avantageuse pour les municipalités du Québec

Afin d'offrir aux organisations municipales des services pertinents et adaptés à leurs défis, La Mutuelle des municipalités du Québec se regroupe avec la Fédération québécoise des municipalités et devient le Fonds d'assurance des municipalités du Québec. Cette synergie renforcée permettra aux municipalités de préserver leur accès aux produits d'assurance de dommages nécessaires pour protéger leurs activités actuelles et futures, tout en conservant leurs conditions avantageuses.

